



Le Castellias

Journal Municipal

Janvier 2020



Bonne
Année !

Numéro 12

Commune de Sainte-Anastasie



Votre distributeur de gaz
vous souhaite une bonne et heureuse année



DISTRIGAZ30

Votre distributeur de gaz à domicile

**Bouteilles
livrées**

**BUTANE
PROPANE
CARBURATION**

13Kg
Butane
Propane

29€

35Kg
Butane
Propane

79,90€

*Livraison gratuite
à Sainte-Anastasia*

Moyens de paiement : Chèque / Espèces

☎ 06 22 31 57 99

☎ 04 66 57 98 03

www.dstrigaz30.com

INFORMATIONS PRATIQUES



La réalisation du Journal Municipal dépend de la participation financière des annonceurs.

Pour toute insertion ou renseignement, merci de prendre contact avec :

Corinne TIXADOR
Tél. 06 11 36 09 69
lecastellas30190@orange.fr



Le Journal Municipal est distribué dans vos boîtes aux lettres et disponible sur le site municipal. Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à nous le signaler par mail : lecastellas30190@orange.fr

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !!!

Toutes remarques et suggestions sont les bienvenues.

Vous pouvez donner votre avis sur ce journal, proposer des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques et ce, que vous soyez association ou particulier.

N'hésitez pas à vous faire connaître à l'adresse suivante : lecastellas30190@orange.fr

Journal Municipal

Directeur de la Publication : Gilles TIXADOR
Conception et réalisation : Corinne TIXADOR
Maquette : Com' Equinoxe / Tél. 06 12 78 12 38
Photos : Alain FOURES
Régie publicitaire :
Laurence DURAND - Secrétaire Générale
Impression : JF IMPRESSION
296, rue Patrice Lumumba - 34072 Montpellier
Tirage : 1000 exemplaires / Dépôt légal à parution

LES ARTICLES ET LES PHOTOS SONT PUBLIÉS
SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS

Depuis le mois d'août dernier, en lieu et place du blog communal, un site internet est à votre disposition à l'adresse suivante :

www.sainte-anastasia.fr

LA MAIRIE

110, rue de l'Hôtel de Ville - Russan
30190 SAINTE-ANASTASIE
Tél. 04.30.06.52.00 - Fax 04.66.81.02.28
Mail : mairie@sainte-anastasia.fr

Site officiel de la commune :
www.sainte-anastasia.fr

Jours et horaires d'ouverture de la Mairie au public

- Lundi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mardi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mercredi : de 08h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
- Jeudi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Vendredi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi

Lignes directes des services de la Mairie :

Urbanisme : 04.30.06.52.04
L'après-midi du lundi au jeudi
Accueil en mairie le mercredi a.m.

Location de salle ou de matériel : 04.30.06.52.03

Le matin du lundi au jeudi

Comptabilité : 04.30.06.52.03

Le matin du lundi au jeudi

SOMMAIRE

Informations pratiques.....	p 1
Vie Locale.....	p 4
Vie Culturelle et Associative.....	p 29
Informations générales.....	p 42

Imprimé avec papier et encres respectant l'environnement



RENOV! MOTOS
L'ATELIER MOTO
CENTRE COMMERCIAL LA CALMETTE
06 59 44 44 82

Esthétique By Valérie
Nails Effect
Prothésiste ongulaire et
Esthéticienne
Sainte Anastasie
06.82.27.79.21

Vente - Location - Gestion
PENNA FANY
IMMOBILIER Gérante
www.penna-immobilier.com
04 66 63 87 90
06 27 08 44 79
Avenue de la République - 30190 Saint-Chaptes
penna-immobilier@orange.fr

Galizzi TP
Travaux publics - Canalisations - Terrassements
V.R.D. - Carrière
Tél : 04 66 81 20 77
Fax : 04 66 81 24 18
10, rue de l'Egalité
30190 Garrigues Ste-Eulalie
galizzi.seeg@wanadoo.fr

BASS JEAN-MARC
Electricité - Plomberie - Carrelage - Espaces verts
Entretien piscine - Menuiserie - Maçonnerie
Métallerie - Isolation- Peinture - Logistique
30190 Sainte-Anastasie
Portable
07 822 835 68
jean.marc.bass@gmail.com
SIREN : 799 215 801

L'ÉDITORIAL DU MAIRE



Gilles TIXADOR
Maire de Sainte-Anastasie

Chères Anastasiennes, Chers Anastasiens,

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous vous proposons un nouveau numéro du « Castellias ». Outre la vie locale et associative, il résume les réalisations accompagnées par vos élus, les avancées de certains projets ou les difficultés rencontrées sur d'autres entraînant parfois des retards dans leur aboutissement. Mais comme toutes les collectivités, nous ne pouvons que constater la complexité et la lourdeur administrative croissante dans la gestion communale au quotidien ainsi que la multiplication de nouvelles normes trop souvent restrictives et onéreuses. Autant de contraintes venant ralentir le processus de développement d'une commune. Toutefois, les avancées obtenues sur certains dossiers, tout comme la concrétisation de projets, restent toujours une source de motivation qui permet d'oublier les difficultés rencontrées.

Ce numéro de votre Journal Municipal reprend les différentes phases qui ont permis de finaliser le projet de notre Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) au cours des six derniers mois. La plus importante a été le vote de l'arrêt de la procédure lors du Conseil Municipal du 18 Juillet 2019 qui clôturait son élaboration et entamait la concertation. Même s'il peut être mal perçu par certains, ce vote RESPONSABLE d'une majorité de vos élus ne pourra pas effacer les erreurs du passé en matière d'urbanisme mais évitera d'aggraver la situation dans le futur tout en répondant aux exigences réglementaires. Comme le disait Gustave LEBON « L'anarchie est partout quand la responsabilité n'est nulle part ! ».

Les épisodes cévenols du 10 Octobre 2014 avaient rapidement confronté vos nouveaux élus à une situation de crise, c'est l'alerte sanitaire du 08 novembre dernier qui leur a confirmé l'importance du travail réalisé autour de la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde. Une « Fausse Alerte » salutaire qui est venue justifier la nécessité de la mise en place de fichiers indispensables à la gestion de ce genre de situations. Les dispositions légales prises auparavant et votre adhésion ne feront que renforcer notre volonté d'une mise en place rapide de ces dispositifs.

Le souhait de l'équipe municipale de mécaniser nombre de tâches d'entretien et les divers investissements en matériels réalisés ou à venir ont rapidement mis en évidence les capacités limitées de l'atelier municipal. Les démarches entreprises il y a environ deux ans ont abouti à l'achat d'un nouveau hangar au cœur de Russan. La proximité de la mairie et les gains d'espace assureront un confort de travail aux agents, ce qui devrait permettre un développement des services techniques communaux.

L'engouement des habitants, exprimé autour du déploiement de la Fibre sur notre commune, n'est plus à démontrer. Toutefois, certains redoutent de ne pouvoir bénéficier de cette avancée

technologique jusqu'à leur domicile. Même si l'ensemble des réseaux n'est pas encore enfoui et que l'état des lignes aériennes peut être sujet à questionnement, plusieurs sous-traitants agissant sous le contrôle d'Orange travaillent afin que la répartition finale vers les foyers soit assurée dans de bonnes conditions.

Autre lien indispensable que nombre de maires des villages ruraux relèvent régulièrement comme une inégalité entre les habitants de Nîmes-Métropole : le transport. Des avancées sur certains points en ce qui concerne les dessertes de Russan et de Vic laissent entrevoir des résultats techniques que du travail et une incontournable patience faciliteront dans leurs concrétisations.

Six mois bien remplis au cours desquels les travaux de rénovation des toitures de nos écoles apparaîtront comme la partie visible des investissements réalisés au niveau de ces bâtiments communaux. L'arrivée de la fibre GECKO en début d'année a nécessité une étude préalable au câblage des classes et à la rénovation électrique que l'installation future et progressive de nouveaux tableaux numériques nous impose. Une modernisation de la cuisine va également apporter du confort au personnel assurant le service à la cantine.

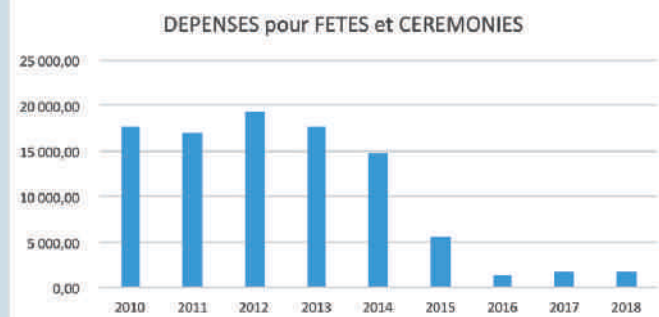
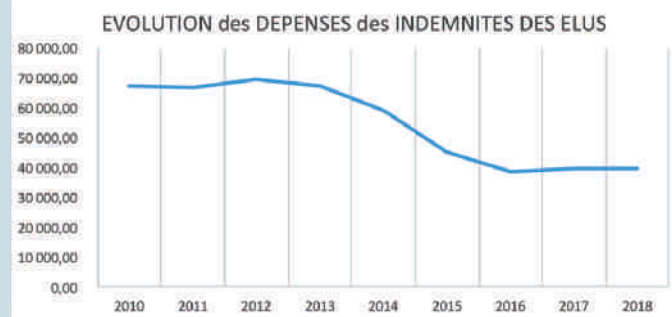
Durant cette période, divers travaux de voiries ont été menés à terme alors que d'autres sont toujours en cours d'élaboration. Certaines de ces opérations ont été retardées pour des raisons techniques et/ou de recherches de financements. Les projets structurants plus importants, tels que la rénovation de l'avenue du 19 Mars 1962, nous imposent des études préalables et l'attribution de subventionnements multiples et incontournables nécessitant un travail plus long et plus important.

Des projets, aussi nombreux et complexes qu'ils soient, représentent des tâches exaltantes et très prenantes pour des élus. Une profonde envie de mener à bien toutes les réalisations doit animer tous ceux qui y contribuent afin de surmonter le sentiment de « pression » que les choix et les décisions engageant notre collectivité pourraient faire naître.

Félicitations aux nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes qui se joignent à leurs aînés pour vous adresser des vœux de bonne et heureuse année 2020.

Gilles TIXADOR

Les Finances Communales



Plusieurs bulletins municipaux ont été l'occasion de détailler l'évolution de certaines lignes budgétaires qui composent le budget de la commune et de présenter le résultat d'une gestion maîtrisée des dépenses publiques.

Aujourd'hui, 2 comptes budgétaires vous sont détaillés :

Indemnités (compte 6531) : compte budgétaire sur lequel sont réglées les indemnités des élus.

Les indemnités versées aux élus des mairies sont encadrées par la loi. Elle sont plafonnées en fonction de la taille de la commune. Depuis 2014, les indemnités mensuelles du maire et des adjoints de SAINTE-ANASTASIE ont été volontairement minorées de 15% pour le maire, et de 10% pour les adjoints, afin de participer à l'effort financier nécessaire au redressement des finances locales.

Ainsi, l'indemnité du maire s'élève à 1421,00 € brut, soit **1 095,00 € net** (le montant plafonné autorisé par la loi est de 1672,00 € brut imposable.)

Pour Information :

Concernant les indemnités versées par la communauté d'agglomération de Nîmes-Métropole, elles sont des 2 types :
 - *les vice-présidents*, qui percevaient alors 2756 € brut. Mais tous les maires de toutes les communes adhérentes ne sont plus automatiquement vice-présidents, comme cela était le cas jusqu'en 2014. En effet, en raison de l'augmentation du nombre de communes adhérentes, le nombre de vice-présidents a été limité il y a six ans et leur indemnité réduite à 1707,00 € brut,
 - *les membres du bureau*, dont 1 siège est tenu par la commune de SAINTE-ANASTASIE. Ces élus communautaires perçoivent aujourd'hui une indemnité mensuelle de 884 € brut, soit **660,19 € net** imposable.

Fêtes et cérémonies (Compte 6232) : compte budgétaire qui sert à régler l'ensemble des dépenses liées aux commémorations nationales ou cérémonies et fêtes communales (hors subvention Fête votive)

La municipalité a notamment fait le choix de privilégier les vins de nos caves coopératives locales et d'abandonner l'achat d'alcools forts au prix bien plus élevé.

Les apéritifs offerts à la population sont des moments d'échanges et de partage dont la qualité ne saurait dépendre du coût.

Par ailleurs, l'économie provient également de la suppression de la location et de la pose des illuminations par une entreprise privée.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Fêtes et cérémonies	17 681,96	16 972,92	19 376,08	17 656,10	14 729,10	5 485,71	1 297,39	1 707,48	1 682,96
Indemnités (élus)	49 597,28	49 723,74	49 722,65	49 653,42	44 317,15	39 253,96	37 106,94	37 631,82	37 972,80
Totaux en Euros	67 279,24	66 696,66	69 098,73	67 309,52	59 046,25	44 739,67	38 404,33	39 339,30	39 655,76

GRATUIT

PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL

Sur rendez-vous
04 48 27 01 00

2020

9 janvier 6 février
12 mars 9 avril
7 mai 13 juin
9 juillet 8 août
10 septembre 8 octobre
9 novembre 2 décembre

Avec le soutien de

CARD 30

UN PROJET DE TRAVAUX ? COMMENT LE METTRE EN ŒUVRE ?

Personnes gratuitement l'architecte conseil du Syndicat mixte des gorges du Gardon.

Conciliez performance énergétique et qualité architecturale

Bénéficiaires de conseil administratif, techniques et architecturaux.

GRAND SITE DES GORGES DU GARDON

le Jeudi

Matin

Maison des gorges du Gardon - Sainte-Anastasie

Après-midi

Maison des services publics - 4 rue Saint André - Nîmes

Travaux

RUE DU BEL AIR/RUE DES BERGERS

Voici plusieurs années que divers types de travaux se succèdent sur les hauteurs de Russan de part et d'autre de la rue du Bel Air. La vente et la viabilisation individuelle de six nouvelles parcelles par leurs acquéreurs, le renforcement des réseaux d'eau potable, eaux usées ou EDF, les enfouissements des lignes téléphoniques et d'éclairages publics... autant de travaux qui ont retardé les réfections de voiries durant... plusieurs années. L'incontestable patience des riverains va être enfin récompensée par la pose d'un enrobé. Outre la jonction entre les parties déjà rénovées de l'Avenue du Marel et la Rue des Bergers, cette rénovation va s'étendre sur la partie étroite de la Rue du Bel Air, la Rue de la Calade et la Rue de la Pente. Cette nouvelle phase de travaux confirme la volonté commune de la mairie et des divers autres intervenants, tels que Nîmes-Métropole ou le Syndicat Mixte d'Électrification du Gard, de mutualiser les investissements permettant ainsi de finaliser durablement certains secteurs de nos villages.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'étalement urbain important de Sainte-Anastasie implique une répartition adaptée du nombre de points d'éclairage public. A ce jour, notre commune compte environ 450 points lumineux, ce qui représente un coût important pour notre collectivité. A la souscription de l'incontournable contrat de maintenance et d'entretien, s'ajoutent les dépenses de renouvellement des candélabres usagés ou non conformes et énergivores sans oublier la consommation électrique qui fait partie des dépenses importantes du budget de fonctionnement communal. Les augmentations régulières du prix de l'électricité et la nécessité de contenir les dépenses communales imposent à vos élus la recherche de solutions.

Depuis six ans, deux types de travaux sont réalisés et en partie financés grâce à des subventions sollicitées auprès du SMEG. D'une part, lors d'une opération de voirie, les points d'éclairages publics situés sur l'emprise du chantier sont équipés de dispositifs à Leds et de réducteurs d'énergie ou d'intensité. D'autre part, des opérations de modernisation et de regroupement d'alimentations de certains secteurs non impactés par des travaux de voiries permettent également de réaliser des économies d'énergie. Ce travail permet de contenir les dépenses en électricité communale face à des tarifs de fournisseurs et des taxes en hausse.



L'ENTRÉE DE VIC

Il y a une dizaine d'années, des aménagements avaient été envisagés mais n'avaient jamais abouti.

En 2016, en accord et avec le concours des services du Conseil Départemental, la municipalité a procédé à des relevés de vitesses sur ce secteur.

Les résultats ont démontré que si une large majorité des conducteurs abordait cette intersection à une vitesse adaptée, d'autres véhicules circulaient beaucoup trop vite. Si la pose de panneaux limitant la vitesse sur ce secteur est apparue comme la solution alternative et évidente, la nécessité d'un aménagement du carrefour demeure. Courant 2018, de premiers échanges avec les techniciens départementaux ont permis de pouvoir envisager la reprise de ce projet de voirie et de mettre en place les premières dispositions qui devraient faciliter sa mise en œuvre. Cet aménagement sécuritaire prévoit également le déplacement de l'arrêt de bus existant et la possibilité de giration des cars assurant une future desserte du hameau de Vic par la ligne Tango 62 ainsi que l'aménagement d'un terrain communal, jouxtant la D18, en aire de stationnement.

Pas moins de quatre routes départementales traversent notre commune sans que cela représente de problèmes majeurs en matière de sécurité routière sauf au niveau de l'intersection entre la D18 et la Rue du Calvaire à Vic. Sortir du village en direction d'Aubarne demeure une manœuvre difficile que le manque de visibilité et le non-respect par certains conducteurs de la vitesse autorisée rend parfois périlleuse.

ACQUISITION D'UN WC TRANSPORTABLE



A l'occasion de la fête votive, les comportements de certaines personnes et les désagréments que cela occasionne auprès des riverains a amené la municipalité à faire l'acquisition d'un WC transportable. Quelques jours de festivités suffisant à amortir cet achat, l'option de la location a été abandonnée.

Une installation raccordable aux réseaux d'eau et d'assainissement, réalisée par l'équipe technique municipale, va permettre une aisance d'utilisation et d'entretien lors d'événements festifs communaux.

Travaux

⇒ CHEMIN DU GOUR DU LOUP/CHEMIN DU CASTELLAS n°2

Les ruissellements sur un revêtement vieillissant et l'augmentation du trafic sur les hauteurs d'Aubarne sont les deux facteurs aggravants qui ont fini par venir à bout de la chaussée du chemin du Gour du Loup et du Chemin Rural du Castellans n°2. Après avoir remporté le marché de travaux lancé courant 2019, l'entreprise Lautier-Moussac va procéder à la réfection de ces rues et les autres portions de voies communales comprises dans l'appel d'offre. Ainsi, un enrobé sera réalisé depuis le carrefour situé au niveau de la rue des Chasseurs jusqu'à la jonction avec la Rue des Garrigues et la Rue du Dr Jacques Belguise.



⇒ RUE DES MEYRANNES

En dehors des routes départementales sillonnant Sainte-Anastasia, la rue des Meyrannes est l'une de rues les plus longues de la commune. La piètre qualité de son revêtement érodé au fil des années a amené vos élus à s'interroger sur le phasage des travaux à réaliser compte-tenu des contraintes de vétusté des réseaux ENEDIS et TELECOM. Afin de finaliser de futurs travaux de voirie par un enrobé de qualité, plusieurs étapes préalables sont prévues ou restent à budgétiser et planifier.

D'une part, il faut s'assurer que les effets de la loi ALUR permettant les possibilités de divisions de terrains soient éclusées au maximum afin de limiter les travaux de raccordements pouvant venir détériorer un nouveau goudron.

D'autre part, la présence d'une ligne haute tension composée de fils « nus » au-dessus de cette voie est vouée à disparaître dans les deux ans. Une demande adressée à ENEDIS courant 2019 devrait permettre l'enfouissement de ce réseau au cœur de la chaussée.

Enfin, l'état vétuste et la surcharge des poteaux supportant les lignes électriques et téléphoniques dont l'enfouissement paraissait à terme incontournable à vos élus a été mis en évidence lors des épisodes de vents violents de novembre dernier.

Afin de mettre un frein à l'érosion des irrégularités de ce revêtement et avec le concours de l'entreprise Lautier-Moussac, la mise en œuvre d'emplois partiels (réparation des trous de la chaussée) par un véhicule spécialement conçu pour ce type d'opération, a été réalisée sur plus de 1100 mètres que compte cette voie.



⇒ RUE DU CASTELLAS

Les divers travaux en cours rue du Castellans, qui étaient évoqués dans les pages du précédent numéro de votre journal municipal, sont en cours de finition. Cette tranche complémentaire aux premiers aménagements réalisés Avenue du Général de Gaulle a permis l'enfouissement de tous les réseaux et la réfection de cette voirie communale très fréquentée. A cette occasion, une proposition de finition de leur partie d'entrée privative en enrobé a été proposée aux riverains souhaitant profiter de la présence de l'entreprise. Souhaitons que la mise en place de nouveaux ralentisseurs normalisés et d'une nouvelle signalisation incitent les conducteurs à modérer leur allure et respecter les sens de circulations !



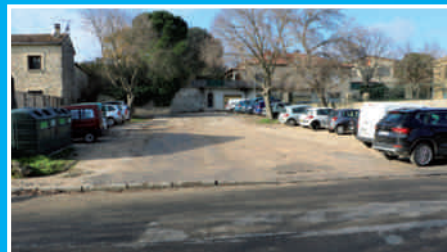
⇒ PASSAGE RUE DE L'HOTEL DE VILLE/AVENUE DES SEPT

C'est un lieu que les moins de 50 ans ont toujours connu... !

Ce passage reliant la Rue de l'Hôtel de Ville à l'Avenue des Sept, emprunté par tous, fait partie de notre quotidien et reste le seul moyen d'accès au cœur du village de Russan des bus des lignes de transports en commun Tango et Lio. Mais nombre d'habitants ignorent que cette voie est en fait un terrain privé dont la mise à disposition par son propriétaire est régie au travers d'une convention.

Afin de pérenniser cet itinéraire de desserte et pouvoir réaliser des équipements réglementaires adaptés, la mairie a sollicité la Communauté d'Agglomération de Nîmes-Métropole au travers de sa compétence en matière de transports en communs afin que cet espace devienne communautaire, comme cela est le cas dans d'autres communes.

Outre la création de places de parking et d'un quai aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), d'autres améliorations telles que la réactualisation des points de collecte des verres sont également envisagées.

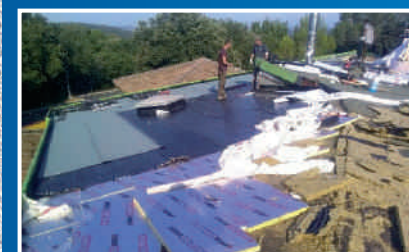


Travaux

⇒ L'ECOLE

Depuis plusieurs années, des fuites au niveau des toitures de nos écoles maternelle et élémentaire apparaissent à l'occasion de fortes pluies. Au fil du temps, les infiltrations d'eau se sont généralisées en divers points de ces parties de toitures réalisées non pas en tuile mais en produits bitumineux. Les sols devenant glissants à l'intérieur des bâtiments et les importants risques de chutes ont rendu les travaux de rénovation urgents et incontournables.

Après une évaluation des surfaces de toitures à réparer, une consultation a été immédiatement lancée auprès de plusieurs entreprises spécialisées. Dans un même temps, ces travaux, devenus prioritaires, ont amené les élus à faire le choix de surseoir à d'autres investissements prévus au budget 2019 et solliciter le soutien financier de l'Etat et de Nîmes-Métropole (soit 71% de subventions obtenues) afin de réunir les 73 207,68 euros nécessaires (61 006,40 euros HT). Suite à la demande déposée, un fond de concours a été attribué à notre commune par Nîmes-Métropole. L'opération, qui a principalement consisté à changer les étanchéités et les isolations des deux toitures, a été également l'occasion d'un changement de certains panneaux de bois défectueux et d'un remplacement des éléments métalliques d'acrotères formant les rives des toits.



Afin de ne pas perturber le fonctionnement des écoles, les travaux ont été réalisés durant les grandes vacances.

⇒ NOUVEL ATELIER MUNICIPAL

La mécanisation de certaines tâches d'entretien de la commune et l'achat des matériels ou véhicules qui en découle, ont rapidement fini de convaincre vos élus que l'atelier municipal, tout comme le terrain sur lequel il est implanté, sont devenus trop petits. La nécessité d'un accroissement des capacités de stockage, intérieures ou extérieures, devenant indispensable, la mairie a pris la décision de faire l'acquisition d'un local plus adapté. Un lieu unique qui permettra d'absorber les divers besoins en matériel prévus pour le développement futur des services techniques communaux.

Il y a près de deux ans, l'équipe municipale a décidé de faire l'acquisition de la parcelle et du hangar qui abritait les anciens ateliers de maintenance de l'entreprise « César », avenue du Marel à Russan. Outre sa proximité de la mairie, cet emplacement permet de porter la capacité de stockage et de travail abrité, de 120 à près de 450 m2 sur un espace foncier passant ainsi de 850 à plus de 2000 m2.

L'achat de ce nouvel atelier municipal aura été financé par la vente de l'ancien atelier situé à Aubarne, la vente du terrain de l'ancien réservoir d'eau de Russan et le solde a été prévu au budget d'investissement 2019. Cette opération ne viendra pas augmenter l'endettement de la commune encore important.

⇒ UNE BUVETTE AU STADE

Depuis 2015, plusieurs courriers provenant de la Ligue de Football ont été envoyés à la mairie l'informant que la répartition des différents locaux composant le bâtiment des vestiaires, tel qu'il a été conçu et utilisé, ne correspondait pas aux exigences réglementaires.

La séparation physique de certains des locaux ainsi que la mise en conformité des bâtiments communaux prévoyant, entre autres, la création d'équipements accessibles aux personnes à mobilité réduite (P.M.R) a contraint la municipalité à entreprendre la construction d'une extension des vestiaires existants.

Outre les équipements de mise aux normes obligatoires, ce petit bâtiment comprendra un local technique d'une surface d'environ quarante mètres carrés. Le projet de PLU prévoyant une future zone d'équipements de plein air (tennis, terrains de boules, city stade..) sur la partie « non constructible » de cette même parcelle, cet espace mutualisé (tout comme les sanitaires) devrait pouvoir répondre aux besoins de stockage du matériel associatif utilisé pour ces nouvelles activités.

Près de deux ans auront été nécessaires à l'élaboration du projet avec le concours obligatoire d'un architecte et la recherche de financements qui vont permettre la réalisation de cet équipement.

Un budget total a été réuni grâce à des fonds de concours alloués par Nîmes-Métropole et une subvention de l'Etat auxquels s'ajoute une part communale, prévue au budget 2019.



⇒ ACQUISITION D'UN ASPIRATEUR A FEUILLES

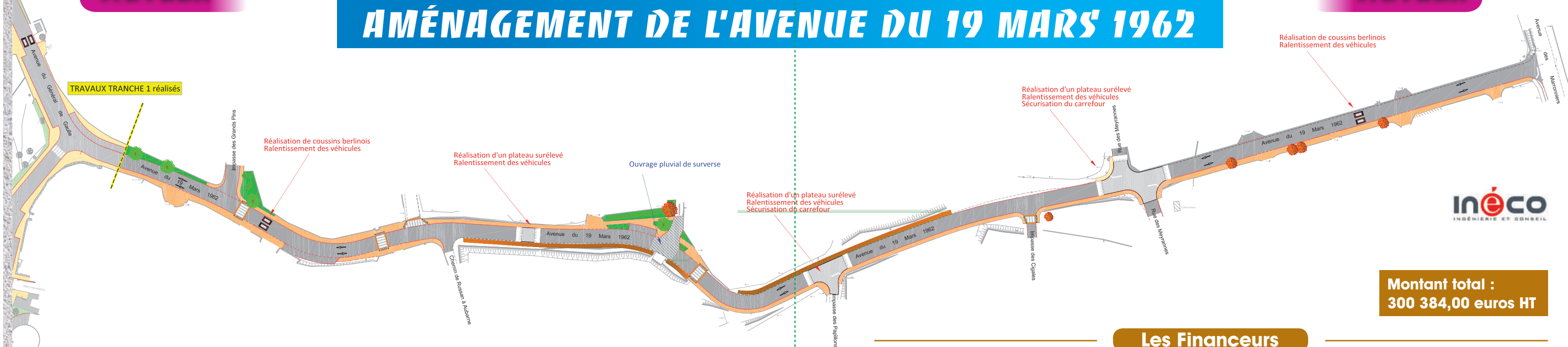
L'étalement urbain important de notre commune et son environnement boisé rendent le ramassage des feuilles mortes de plus en plus fastidieux, ce qui a amené la commission municipale des travaux à prendre la décision de mécaniser cette opération afin de faciliter le travail du service technique. Pour ce faire, un aspirateur amovible destiné à être suspendu à l'arrière de la benne du camion de la mairie a été acheté. Cet équipement a été complété par des rehausses de ridelles, fruit d'une collaboration entre élus et agents techniques (conception et fabrication). Une bâche, adaptée aux nouvelles dimensions du véhicule, viendra prendre place au-dessus de la benne permettant ainsi de contenir les feuilles broyées lors du ramassage et des déplacements.



Travaux

Travaux

AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU 19 MARS 1962



Près de deux années se seront écoulées entre les premières esquisses et la fin des travaux. La rénovation de l'Avenue du 19 Mars 1962 va être réalisée dans la continuité de la rue du Castellat et de l'Avenue du Général de Gaulle comme évoqué lors de la réunion publique de présentation des futurs projets de voirie, qui s'est déroulée le 13 Avril 2018 au foyer de l'Espace Paul Maubon. Comme à l'occasion de tous les travaux de voirie communaux depuis quelques années, plusieurs phases de préparation ont été menées parallèlement à la recherche des subventions indispensables au financement de tels travaux. En collaboration avec les services de Nîmes-Métropole en charge des compétences « eau-assainissement et pluvial », plusieurs phases d'études ou de

travaux de préparations ont été entreprises. La phase la plus visible étant la modification de la « surverse » du bassin de rétention se trouvant au droit de la rue de Tamaris pris en charge par la Communauté d'Agglomération au travers de la compétence « Pluvial ». La volonté de réaliser un projet abouti a amené la Mairie à contacter les riverains afin que les futures viabilisations soient d'ores et déjà prévues permettant ainsi de préserver les futurs enrobés, tout comme l'enfouissement des dernières lignes aériennes situées en bout de cette avenue. La création de trottoirs et la mise en place de ralentisseurs normalisés assureront la sécurité des piétons dans ce secteur voisin des écoles et de la crèche.



LA FIBRE

Evoqué dans les précédents numéros de notre journal municipal, le déploiement de la fibre sur notre commune touche à sa fin. A la fin de l'été, les travaux d'implantation des trois armoires nécessaires à la centralisation de tous les futurs abonnés de la commune ont été réalisés. Qu'elles soient souterraines ou aériennes, les connexions et les répartitions vers les foyers devraient être achevées durant les premiers mois de 2020. Si ce déploiement est effectué sous le contrôle d'ORANGE et l'intervention de nombreux sous-traitants, c'est la société MTE, dont les gérants et nombre d'employés résident à Sainte-Anastase, qui a procédé à l'implantation des réseaux depuis les armoires. La pose des différents câblages terminée, les personnes souhaitant obtenir un abonnement à la fibre devront se rapprocher de leurs opérateurs respectifs. Selon les informations à la disposition de la



mairie, les premiers raccordements d'abonnés pourraient être réalisés avant l'été 2020.

L'AIRE DE JEUX

Le durcissement des réglementations impose aujourd'hui aux collectivités des contrôles réguliers de leurs bâtiments et équipements. Les diverses dégradations constatées au niveau de l'aire de jeux pour enfants ont amené le bureau de contrôle à demander sa fermeture au public en attendant sa mise en conformité. Les réparations des éléments dégradés, la pose d'une clôture et d'un gravier d'une granulométrie adaptée par nos agents techniques ont permis sa réouverture après une nouvelle visite de contrôle qui a émis un avis favorable.



La Municipalité tient à rappeler que les travaux de voiries pris en charge financièrement par la commune sont ceux relevant du domaine public, les travaux effectués sur les parties privées doivent être pris en charge par leurs propriétaires qui peuvent bénéficier de la part de l'entreprise des mêmes tarifs que ceux obtenus par la commune.

Réunion Intercommunale pour la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)



Débroussailler C'est maintenant! Cet été, il sera trop tard!

Les communes de notre canton sont particulièrement exposées aux risques d'incendie. La vigilance, les actions de prévention, de sensibilisation, permettent à la population de mesurer les risques auxquels elle est exposée et de s'y préparer. Dans le cadre de la mise en œuvre, la **DDTM** (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et le **SDIS 30** (Service Départemental d'Incendie et de Secours) animeront une réunion intercommunale :

Le vendredi 31 janvier à 18 heures au foyer communal Espace Paul Maubon

Cette présentation nous permettra de renforcer nos connaissances sur les conduites à tenir et d'améliorer notre « culture du risque » et de la prévention.

DÉCHÈTERIE et DÉCHETS VERTS

La problématique d'évacuation des déchets verts en milieu rural devient un casse-tête quand la capacité d'absorption d'une déchèterie devient obsolète et que des mesures de restriction et de sécurité évidentes doivent être prises en matière de « brûlage » de végétaux. La prolifération des incendies en période estivale a conduit les préfetures à la mise en place des Obligations Légales de Débroussaillage afin de préserver les parties urbanisées de nos villages. Depuis début 2018 et la visite de techniciens invités par la mairie à évaluer les possibilités techniques d'une collecte plus importante des végétaux au niveau de la déchèterie, ce projet se heurte à des difficultés administratives. Malgré

la proposition par la commune d'une mise à disposition gratuite du terrain jouxtant le site, une incompatibilité entre plusieurs réglementations contradictoires n'a toujours pas permis d'apporter une solution qui éviterait probablement la multiplication des dépôts sauvages de ces végétaux à même le sol qui favorisent les départs de feux en période estivale. A la demande de la mairie et suite aux différentes démarches déjà effectuées, une nouvelle rencontre réunissant les services de l'Etat et de la communauté d'agglomération a eu lieu en Préfecture courant décembre afin que des avancées techniques soient trouvées avant l'arrivée de la saison estivale. A suivre...

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La commune de **SAINTE-ANASTASIE** doit réaliser le recensement des habitants du 16 janvier au 15 février 2020. De la qualité de ce recensement dépend le calcul de la population légale qui est prise en compte pour le calcul des dotations versées annuellement par l'Etat aux communes.

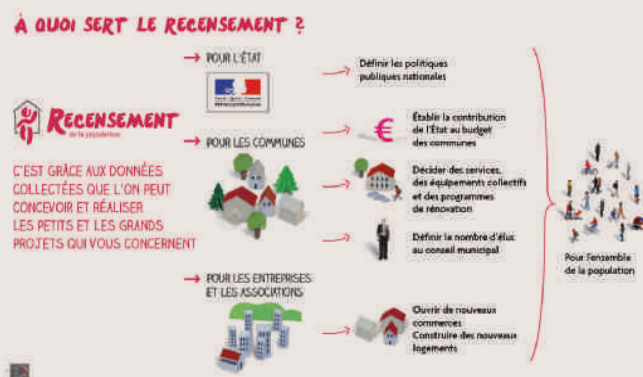
D'autre part, de ce recensement, l'INSEE tire des résultats statistiques concernant l'âge, la catégorie socio-professionnelle ou encore le type d'habitations par secteur géographique et par village.

Aucune donnée n'est utilisée ou conservée par les mairies. Par ailleurs, le recensement est totalement indépendant de la fiscalité des ménages et l'INSEE ne transmet aucune donnée à la direction générale des finances.

Pour plus de confidentialité, les personnes qui le souhaitent pourront répondre directement sur le site de l'INSEE : le-recensement-et-moi.fr, à partir d'un code que vous communiquera l'agent recenseur.

Quatre personnes ont été recrutées, elles seront munies d'une carte d'agent recenseur, comportant leur photo et la signature du maire. Vous trouverez ci-dessous les photos de nos 4 agents recenseurs : Mesdames BOSCH, COMTE, PANCHANH, REBOUL

La municipalité vous demande de leur réserver le meilleur accueil. Afin d'assurer une coordination de qualité, la mairie a rappelé, pour quelques semaines, Madame MOREAU, qui a accepté de conseiller et encadrer l'équipe des agents recenseurs.



NETTOYONS LA NATURE 2019

SAINTE-ANASTASIE a nettoyé sa nature le samedi 28 septembre dernier. Cette seconde journée d'action citoyenne (après celle du 16 février) a été organisée par la Municipalité en partenariat avec la société de distribution E. Leclerc et le concours de Nîmes-Métropole. Plusieurs dizaines de volontaires se sont réunis dès 8h30 pour partir, armés de kits de ramassage (chasubles, gants



Photos : Jessica Pigourier

et sacs) à l'assaut des débris de toutes sortes qui jonchent le Gardon. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ne sont malheureusement pas revenus bredouilles...

Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour cette journée de nettoyage !

Des nouvelles des jardinières de nos villages

La vie continue malgré tout

Les plantes enfoncent leurs racines et pointent quelques fleurettes dans les jardinières. La nécessité d'agrémenter les bacs en béton et leur donner du caractère motive des familles adoptantes.



Décorations personnalisées

Les bacs commencent à être peints ou ornés avec des techniques variées. Les projets à venir se découvrent au rythme des « Concitoyens Décorateurs ». Ils peuvent librement s'approprier l'apparence des jardinières. Actuellement, les travaux des enfants du centre aéré, dirigés par Stéphanie Girard, sont visibles sur la place et les magnifiques mosaïques réalisées lors des ateliers de Marylin Merle se remarquent devant la boulangerie, près de la boîte aux lettres de la Poste et devant le petit espace détente à l'entrée de la cour de la Mairie



Evolution

Une replantation s'impose le plus souvent, ce sera une démarche personnelle. Monsieur Xavier en témoigne, il s'occupe de la jardinière à l'entrée de Russan quand il est en résidence ici. Alors, il s'organise maintenant avec des plants très résistants. Il a peint le bac de sa jardinière et envisage un travail de mosaïque en atelier avec Marylin. Une preuve supplémentaire du lien social qui chemine avec le souhait général d'embellir notre Commune.

Restons positifs!

Marie Josée Orta

Incident qualité de l'eau du 6 novembre 2019

La compétence Eau est exercée depuis le 1^{er} janvier 2009 par la Communauté d'Agglomération de Nîmes-Métropole. Cette dernière confie à un ou plusieurs délégataires la gestion de l'eau potable et des eaux usées. C'est l'entreprise Véolia qui est chargée de la partie eau potable depuis fin juillet 2017.

Depuis 2 ans, un maillage a été réalisé avec les communes de Dions et la Calmette pour sécuriser notre approvisionnement en eau. En effet, le pompage communal de la Combe de Saint-Adournin, de par sa situation, a été sujet dans le passé à des épisodes de turbidités (eau trouble et chargée de particules). Dans ces cas, il est nécessaire de prendre le relai par une autre source d'eau. Le maillage de sécurisation a été réalisé à cet effet et régulièrement des échanges d'eau sont pratiqués dans les conduites pour assurer le maintien permanent de la qualité sanitaire de l'eau.

L'eau est sans nul doute l'une des denrées les plus surveillées en France. Chaque année, de très nombreuses analyses sont réalisées par un laboratoire indépendant, sur le réseau de la commune, concernant de nombreux paramètres : physiques, chimiques, bactériologiques ou résidus de pesticides de toutes origines. La fréquence des analyses dépend de chaque paramètre et tous les mois, des analyses d'eau sont pratiquées à Sainte-Anastasié.

Les mesures réalisées sur ces échantillons d'eau nécessitent des délais et le retour des résultats prend 48h minimum voire plus, pour certains paramètres. C'est l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui contrôle ces résultats et décide d'éventuelles restrictions de la distribution potable si elle le juge nécessaire.

Lors de l'analyse du 6 novembre 2019, 3 paramètres bactériologiques (Bactéries coliformes, Escherichia coli et entérocoques) étaient en dépassement de seuil sur le rapport d'analyses. Dans cette même analyse, d'autres paramètres également mesurés (taux de chlore notamment) étaient contradictoires laissant présager une contamination extérieure de l'échantillon. L'ARS a déclenché l'alerte et décidé de restreindre la consommation d'eau potable par principe de précaution. L'information a été diffusée via un communiqué de presse de Nîmes-Métropole, les réseaux sociaux, le site de la commune, par Véolia qui a contacté tous les clients avec numéro connu et par appel direct

par les élus municipaux de toutes les personnes sensibles répertoriées en Mairie sur le registre du Plan Communal de Sauvegarde. 2 heures plus tard, ces mêmes élus municipaux assuraient la distribution de bouteilles d'eau acheminées par Véolia. 4 distributions d'eau ont eu lieu du vendredi 8 novembre 20h00 au dimanche 10 novembre 18h.

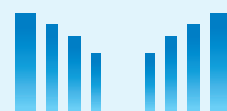


Photo La Gazette de Nîmes

La contre-analyse, réalisée le 8 novembre, confirme la piste de la pollution extérieure de l'échantillon, l'ARS lève donc la restriction de consommation d'eau du robinet le dimanche 10 novembre en soirée. Les analyses d'eau réalisées la semaine suivante, en plusieurs points du réseau, confirment la bonne qualité de l'eau.

(Remerciements pour sa contribution et sa relecture M^{me} Martin, Service Eau CANM)

Blandine PANAFIEU
Adjointe-au-Maire



Dans ce type de situation et afin de vous tenir informés, nous vous rappelons l'adresse de notre site communal : <https://www.sainte-anastasié.fr>
Bon à savoir : Vous trouverez également sur ce même site tous les rapports d'analyses d'eau pratiquées sur le réseau de la Commune depuis septembre dernier au niveau de l'onglet environnement. Elles sont également affichées en Mairie.

Chaque année un bilan de ces analyses est transmis par l'ARS avec votre facture d'eau. Dans le prochain bilan, figurera le dépassement bactériologique de l'analyse du 6 novembre dernier même s'il est établi qu'il s'agit d'une contamination externe.

REGISTRE NOMINATIF DU PLAN D'ALERTE & D'URGENCE

Les récents événements du week-end du 11 novembre nous ont permis de tester la réactivité de l'équipe municipale. En effet, dans les cas de situations de crise en lien avec un aléa comme des inondations par montée des eaux ou par ruissellements, des incendies de forêt, des épisodes de canicule, une pandémie..., le plan Communal de Sauvegarde (PCS) prévoit une organisation et différentes procédures afin de protéger la population.

Même si la restriction de distribution d'eau potable liée à un problème bactériologique classique n'entre pas dans le champ du PCS, l'un des points d'amélioration identifié lors de cette alerte, est celui de la diffusion de l'information auprès de l'ensemble de la population. Si les personnes fragiles ont pu être rapidement prévenues par les cabinets infirmiers et le personnel municipal, cet épisode, heureusement sans gravité, met en lumière la nécessité de créer un recueil d'informations adapté.

Nous avons prévu, lors du conseil municipal du mercredi précédent cet événement, d'inviter tous les habitants de la commune qui le souhaitent à nous faire parvenir leur numéro de portable afin de renseigner le Registre Nominatif du Plan d'Alerte et d'Urgence et de recevoir par SMS les informations prioritaires concernant les événements de risques majeurs dans les plus brefs délais.

Cette procédure est autorisée par la CNIL.

Vous trouverez en annexe un formulaire à compléter et à déposer en mairie. Vous pouvez aussi adresser ces informations par mail à l'adresse : PCS.ste-anastasié@laposte.net

Cette deuxième solution facilitera grandement la saisie dans le logiciel dédié. En vous remerciant par avance de votre participation à l'amélioration de notre système d'information et d'alerte.

Blandine PANAFIEU, Adjointe-au-Maire
Régine HURLIN, Conseillère municipale



EN VIGILANCE JAUNE, ORANGE OU ROUGE, J'APPLIQUE CES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.



JE M'INFORME sur la radio France Bleu Gard Lozère, meteo.france.com ou auprès de ma mairie.



JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



JE NE M'ENGAGE PAS SUR UNE ROUTE INONDÉE (pont submersible, gué...). Je respecte la signalisation.



JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU



EN CAS D'ORAGE, JE NE SORS PAS. Je m'abrite dans un bâtiment en dur, surtout pas sous un arbre.



J'ÉVITE LES SOUS-SOLS (cave, garage, parking)



JE ME SOUCIE de mes voisins et des personnes vulnérables



EN CAS D'INONDATIONS, Je ne vais pas chercher les enfants à l'école, ils sont en sécurité.

<p>Je connais les niveaux de vigilance</p> <ul style="list-style-type: none"> PHÉNOMÈNES LOCALEMENT DANGEREUX PHÉNOMÈNES DANGEREUX SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT PHÉNOMÈNES DANGEREUX D'INTENSITÉ EXCEPTIONNELLE 	<p>Je note les numéros utiles</p> <p>Ma mairie: 112 ou 18 Pompiers 15 SAMU 17 Gendarmerie Police Mairie : 04 30 06 52 00</p>	<p>J'ai toujours chez moi un kit de sécurité</p> <p>Radio avec des piles de rechange, bougies ou lampes de poche, nourriture et eau potable, médicaments, vêtements...</p>
---	--	--



Le télérelevé arrive chez vous courant 2020



Nîmes Métropole a confié la délégation du service de l'eau potable et de l'assainissement collectif à la Société des Eaux de la Métropole Nîmoise sous le nom "Eau de Nîmes Métropole" à partir du 1^{er} janvier 2020.

Pour vous rien ne change, vous n'avez aucune démarche à entreprendre.

Le télérelevé proposé par Nîmes Métropole est une solution de télécommunication respectueuse de l'environnement et du bien-être des personnes.

Différents facteurs concourent à garantir l'innocuité du télérelevé :

fréquence radio adaptée pour cet usage, puissance d'émission très faible, durée d'émission très courte (moins de 4 secondes par jour).

Par exemple, l'émission radio d'un compteur d'eau communiquant avec le télérelevé est comparable à celle d'une télécommande de porte de garage actionnée 2 fois par jour.

1 SECONDE D'ÉMISSION DE WIFI ÉQUIVAUT À 25 JOURS D'ÉMISSION DE TÉLÉRELEVÉ.

Pour tous renseignements vous pouvez :



Vous connecter au site internet www.eaudenimesmetropole.fr



Contactez le 09 69 36 61 02 notamment en cas d'urgence



Vous rendre en mairie de La Calmette le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h pour rencontrer un chargé de clientèle

Le Carré de l'Eau, nouvel accueil, situé 9 avenue de la Méditerranée à Nîmes est ouvert du lundi au samedi matin*.

* Lundi sur RDV, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 18h, jeudi de 9h à 12h et l'après-midi sur rdv, samedi de 9h30 à 13h.

INFORMATIONS ÉLECTIONS



Depuis le 1^{er} janvier 2019, les modalités de gestion des listes électorales ont évolué. Le répertoire électoral unique (REU), dont la tenue est confiée à l'INSEE sur la base d'informations transmises par la commune, marque la fin du principe de la révision annuelle des listes électorales.

1. Inscription sur les listes électorales

Les demandes sont toujours déposées en mairie ou bien par voie postale au moyen d'un formulaire prévu à cet effet, ou encore par téléprocédure en passant par le site « service-public.fr ».

Le traitement des demandes est effectué en mairie tout au long de l'année. Pour pouvoir voter, l'électeur doit déposer sa demande d'inscription au plus tard le 6^{ème} vendredi avant ce scrutin.

En ce qui concerne les élections municipales de 2020, la date limite d'inscription sur les listes est fixée au **7 février 2020**.

D'autre part, l'inscription des personnes ayant acquis la nationalité française et des jeunes qui atteignent leur majorité est effectuée d'office par l'INSEE depuis le 1^{er} janvier 2019. La commune est informée par le répertoire électoral unique (REU) et doit vérifier puis valider ou invalider la proposition de l'INSEE.

2. Rôle du maire et de la commission de contrôle

Le maire est notamment chargé de statuer sur les demandes d'inscription sur les listes électorales ou encore de radier les électeurs qui ne remplissent pas les conditions d'inscription, à l'issue d'une procédure contradictoire. Par exemple, les inscrits dont les cartes électorales ont été retournées et non réclamées à l'issue des dernières élections européennes doivent faire l'objet d'une

procédure de vérification afin de déterminer s'ils remplissent toujours les conditions d'inscription sur la liste électorale. Ces décisions sont notifiées par écrit aux électeurs et à l'INSEE dans un délai de 2 jours.

Les commissions administratives ont été remplacées par les commissions de contrôle. Celles-ci sont composées dans les communes de plus de 100 habitants comme suit :

- 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges
- 2 conseillers municipaux appartenant respectivement à la deuxième et à la troisième listes ayant obtenu le plus grand nombre de sièges.

La commission examine notamment les recours administratifs préalables reçus en cas de recours contre les décisions du maire relatives à l'inscription ou la radiation sur les listes électorales, et s'assure de la régularité de la liste électorale en se réunissant au moins une fois par an et, en tout état de cause, avant chaque scrutin.

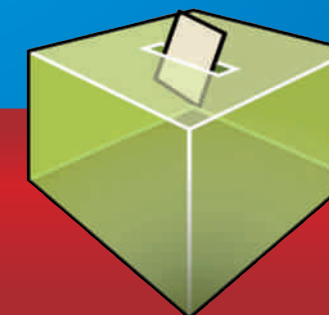
3. Informations pratiques

Vous pouvez vérifier à tout moment votre inscription sur la liste électorale et votre bureau de vote par internet sur le site www.service-public.fr ; onglet « **papiers-citoyenneté** » ; **élections**, ou bien auprès de l'accueil de la Mairie sur présentation d'une pièce d'identité.

Si vous changez d'adresse tout en restant dans la commune, il est nécessaire de le signaler en fournissant un nouveau justificatif de domicile accompagné du formulaire d'inscription rempli.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2020 (1^{er} tour) et le dimanche 22 mars 2020 (2^{ème} tour).



Les dernières phases du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme est une étape importante pour une commune. Des changements qui font souvent débat, qui sont sources de craintes chez certains et qui pour d'autres, sont l'occasion de répandre des rumeurs infondées ou volontairement alarmistes. Il est normal que les phases successives de cette procédure, longue, complexe et rigoureuse soient régulièrement expliquées au travers de supports tels que les Journaux Municipaux. Il y a un an, le contexte légal, les contraintes matérielles ou réglementaires et les premières étapes d'élaboration, tout comme la formalisation du P.A.D.D, étaient évoquées dans le numéro 10 du « Castellans ».



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)

Ce document constitue une pièce obligatoire du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il définit à partir des objectifs poursuivis, du diagnostic territorial et des normes supra-communales, les orientations générales et objectifs fondamentaux du territoire. Il définit les orientations d'aménagements et de programmations futures alors que le règlement du PLU et les documents graphiques détermineront les règles applicables au territoire. Début juillet 2019, le numéro 11 de votre journal municipal consacrait deux pages aux explications concernant aussi bien les phases d'élaboration passées que celles à venir.

Quelques rappels des différentes étapes :

- Lors de la séance du **Conseil Municipal du 09 Février 2017, la relance de la procédure d'élaboration du PLU est votée à l'UNANIMITÉ.**
- Début de la mise en place de la procédure et commencement du travail confié au bureau d'étude Adèle SFI (Ce cabinet avait également travaillé sur le projet initial non abouti).
- **Le PADD a été débattu lors de la séance de conseil du municipal du 17 Avril 2019.**
- **Le 02 Mai 2019, une première réunion publique** a été organisée au Foyer de l'Espace Paul Maubon afin de présenter le projet de PADD à la population.
- Organisation de diverses réunions de travail avec les Personnes Publiques Associées (PPA), Nîmes Métropole, la DDTM, le bureau d'étude...
- **Le 02 Juillet 2019, une deuxième réunion publique** a été organisée dans la salle du conseil en mairie destinée à présenter le PLU à la population.
- **Au cours de la séance du Conseil Municipal du 18 Juillet 2019, vote à la MAJORITÉ de « l'Arrêt » du PLU** (Arrêt de la procédure).
- Désignation par le Tribunal d'Instance du Commissaire Enquêteur.
- **Ouverture de l'Enquête Publique le 28 Octobre 2019 à 09h00.**
- Mise à disposition du registre d'Enquête Publique à l'accueil de la mairie.
- Mise en ligne du projet de PLU sur le site internet de la mairie.
- Création d'une adresse mail dédiée aux contacts avec le commissaire enquêteur.
- **Trois permanences assurées par le commissaire enquêteur** : le 28 octobre 2019 (9h/12h), le 20 Novembre 2019 (14h/17h) et le 27 Novembre 2019 (14h/17h).
- **Dans quelques semaines, aux vues des conclusions contenues dans le rapport que le commissaire enquêteur a rédigé après la fin de l'enquête publique et le vote du conseil municipal approuvant le PLU définitif, Monsieur le Préfet du Gard donnera son avis sur la validation de ce projet.**

Parmi les documents présentés à la commune, le « Porter à Connaissance » émanant des services de l'Etat qui apporte certaines statistiques de comparaison en matière d'habitat entre la commune, l'agglomération et le département. Les données socio démographiques indiquent que « l'indice de jeunesse 2014 » de notre commune est largement supérieur à celui de l'Agglo et du département. Ce document présente de façon précise, outre ces données comparatives, les contraintes et les préconisations applicables lors de l'élaboration d'un PLU.

Ce projet de PLU intègre également les différentes prévisions de croissance démographique (INSEE...). Les besoins en espaces constructibles, permettant la création du nombre de logements nécessaires au développement de notre commune, sont pour l'instant suffisants aux vues des nouvelles règles applicables de la Loi ALUR (entrée en vigueur fin Mars 2014).

Il est normal que la complexité d'une telle procédure entraîne certaines incompréhensions ou amalgames dans l'interprétation que certains peuvent en faire : **Les documents du projet de PLU mentionnent « un développement de la commune à l'horizon 2030 », cela ne veut pas dire qu'il va être « figé » pendant 10 ans.** Certains documents supra communaux ou communautaires tels que le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) ou le Projet de Territoire Agglo 2030 de Nîmes-Métropole évoquent cette échéance afin d'avoir une vision « commune », mais en aucun cas ne stipule une quelconque impossibilité de « révision simplifiée » de notre PLU dans les années qui suivent sa mise en application.

Plusieurs communes qui nous entourent ont révisé leur PLU peu de temps après leur approbation par les services de l'Etat. Les « dents creuses » comblées et les « Divisions parcellaires » éclusées ou irréalisables, des ouvertures à l'urbanisation de parcelles seront nécessaires dans le futur. Les extensions des zones urbanisées doivent être étudiées en tenant compte de règles d'urbanisme précises et avec une prise en compte des risques et différents aléas (inondations, ruissellement, feux de forêts...).

Vos élus se doivent aujourd'hui de prendre en compte les erreurs du passé afin de ne pas les reproduire dans le futur...

Extrait du courrier du Préfet du Gard expliquant l'une des raisons ayant motivé l'émission d'un Avis Défavorable au projet arrêté de PLU de 2014 :

Consommation foncière Le besoin foncier correspondant à votre estimation de croissance annuelle (1,7% par an) est largement sur-dimensionné. En effet, la superficie totale ouverte à l'urbanisation de votre projet représente 14 ha. De plus, l'estimation des disponibilités foncières au sein du tissu urbain constitué est d'environ 5 hectares. Comparativement aux communes équivalentes à la vôtre, et soumises aux règles du SCOT Sud du Gard, l'extension urbaine aurait été limitée à 5,5 hectares. Ce sujet particulier a toujours été évoqué au cours des réunions d'associations ou d'échanges entre personnes publiques associées et repris dans divers courriers de la DDTM, envoyés tout au long de cette procédure : réunion sur le COS du 9 décembre 2009, courriers en date du 20 avril 2010 et du 20 mars 2012, réunions spécifiques des 17 décembre 2012 et 24 juillet 2013...

... En conclusion, considérant la consommation foncière importante du projet, notamment au détriment de la zone agricole, et la non prise en compte de la carte d'aléas du risque inondation, j'émet un avis défavorable au projet arrêté de PLU.

*Le Maire et le Conseil Municipal
vous présenteront leurs vœux de Nouvel An
le Vendredi 10 janvier 2020 à partir de 18h30
à l'Espace Paul Maubon*

Le Domaine de la Tour : un projet de transition vers un nouveau modèle environnemental

La commune de Sainte-Anastasie et les habitués du chai de Fontaine-Boulbon ne peuvent que déplorer la cessation d'activité d'une agricultrice, Marie GALTIER et la passion du vin qu'elle a su transmettre durant toutes ces années.

Un patrimoine viticole qui ne restera pas à l'abandon et qui viendra s'ajouter à celui du Domaine de la Tour, son voisin.

Ainsi ce nouveau territoire d'environ 200 hectares va se retrouver à



cheval sur les communes de Saint-Chaptes et de Sainte-Anastasie. Le Domaine de la Tour, exploité en agriculture traditionnelle, a entamé sa conversion en BIO en 2016. Le souhait de son propriétaire étant d'étendre ce mode d'agriculture à l'ensemble de l'exploitation viticole, une conversion progressive est programmée à partir de 2020.

Cette transition vers l'agriculture biologique s'inscrit dans une démarche plus globale intégrant environnement et paysage. Durant les mois à venir, d'importants travaux de plantation devraient être réalisés afin de recréer des haies et d'installer de jeunes arbres en bosquets, en alignements ou sujets isolés. Au-delà de l'amélioration de la qualité paysagère, ces plantations participeront à la renaissance d'un écosystème permettant de ré infiltrer les eaux, de lutter contre l'érosion, de fournir un habitat aux oiseaux, de nourrir les insectes pollinisateurs et d'accueillir la faune auxiliaire. La diversification botanique et génétique des plantes fait également partie des objectifs recherchés.

Sous l'égide des maires de Sainte-Anastasie et de Saint-Chaptes, un dialogue a été engagé avec les associations communales de chasse afin qu'un équilibre et qu'une fréquentation ou une utilisation responsable des espaces soient trouvées. Diverses dispositions telles que l'arrêt de l'introduction de gibier artificiel sur le domaine ou la mise en place de grandes zones de réserve ont été proposées. La pression sur les sangliers et lièvres, en surnombre et dévastateurs, sera accentuée tandis que la chasse des animaux sous-représentés, faisans, grives et perdreaux en particulier, sera suspendue.



À l'occasion de ces plantations, certains points noirs paysagers vont faire l'objet d'un traitement au cas par cas, tandis qu'une remise en état des terrains particulièrement fragiles autour du moulin de La Tour est d'ores et déjà programmée. Le curage nécessaire de certains fossés, le ramassage des débris, la suppression des sites de décharges sauvages et de certains bâtiments, pour favoriser l'intégration paysagère, sont également prévus.

Dans ce secteur, de nombreux chemins d'exploitation, propriété des domaines, sont traversés par quelques chemins communaux. Ce réseau complet permet aux agriculteurs d'accéder aux parcelles et aux promeneurs de profiter de la beauté naturelle des sites.

Outre une utilisation régulière par les machines agricoles nécessaires à l'exploitation, une fréquentation régulée des chemins du domaine est souhaitée afin de limiter une érosion prématurée. Les différents utilisateurs tout comme les marcheurs seront sensibilisés, par la mise en place de dispositifs les invitant au respect des zones nouvellement végétalisées et des jeunes plantations, par nature très fragiles. Cette mise en valeur vise également à faire disparaître les dépôts sauvages de débris ou de gravas.

Un projet environnemental que son propriétaire, Ludovic De MONTILLE a entrepris avec le soutien technique de son responsable d'exploitation, Jean-Michel GUIBAL et de Frédéric SICHET, architecte paysagiste.

Cette restructuration globale qui concerne les deux territoires communaux, prévoit également l'étude d'un enfouissement de certaines lignes électriques et la suppression de nombreux poteaux. Des sujets à l'étude permettant de retrouver la beauté naturelle de notre campagne dans laquelle il fait bon marcher et profiter des points de vue sur Uzès, les Cévennes et le Mont Bouquet. Une campagne que nous aimons tous et dont chacun doit profiter dans le respect des lieux et du travail de nos agriculteurs. Un projet venant améliorer une offre touristique indispensable à la mise en valeur de nos territoires ruraux.

INFORMATION « SANTÉ PUBLIQUE » PLANTES, FLEURS DU MAL... ET PETITES BÊTES...!

Notre environnement est hélas pourvu de fléaux que nous devons d'éradiquer de notre entourage afin de limiter les allergies. Pour en limiter également la propagation dans notre entourage immédiat nous devons tout savoir... ce qui est l'affaire de tous pour une meilleure efficacité.

Des informations ont été faites en ce sens sur le blog et dans le journal « Le Castellans » depuis 2017, mais il semble bon de prévoir une piqûre de rappel.

AMBROISIE

Cette plante est allergisante et très invasive, elle se propage dans notre région. Dangereuse pour votre santé, vous pouvez agir. Même couleur verte sur et sous la feuille – pas d'odeur (contrairement à l'armoise qui lui ressemble) Chez moi : j'arrache – hors de chez moi, si peu j'arrache – si hors de chez moi et en quantité je le signale en Mairie ou : contact@signalement-ambroisie.fr. Votre référente locale en sera informée.



HOUBLON-JAPONAIS - feuille de 3 à 5 folioles -



Ne pas confondre Houblon commun et Houblon Japonais. Les fruits du Houblon Japonais, appelés strobiles, apparaissent en septembre et peuvent provoquer des allergies chez des personnes sensibles. Le Houblon Japonais est une espèce invasive, classée prioritaire, par l'Union Européenne. Elle n'est actuellement connue qu'en France, dans le Gard, sur le Gardon y compris au pont de Russan. Différenciation : feuillage de 3 à 5 folioles pour le Japonais et 7 pour le commun.

MOUSTIQUE TIGRE

Il a envahi le sud de la France. Il est propagateur de maladie. Il vit de préférence près de l'homme. Il y naît et s'y installe. Son cycle de reproduction est très rapide et avec une ponte de 6.. /800 œufs ! Il faut l'éliminer en lui ôtant les points d'eau stagnante dans vos jardins.



LIME



avant et après la piqûre

Les maladies vectorielles, comme la maladie de Lime, sont des maladies infectieuses. Lors de vos sorties « nature » vérifiez que vous n'avez pas été piqué par une tique, ou que vous n'en transportez pas dans les vêtements ou le pelage de vos animaux de compagnie. La piqûre de la tique peut faire apparaître ou non des plaques et engendrer des atteintes graves (nerfs, articulations, cœur...)

Il est nécessaire pour notre santé, celle de notre famille, et particulièrement de nos enfants, d'en savoir un peu plus et de pouvoir identifier ces fléaux de la nature, d'où ces quelques photos pour mémoire.

Cependant il est parfois nécessaire d'avoir un visuel naturel qu'une photo ne peut remplacer.

Nous sommes heureux de vous informer qu'enfin, nous avons une référente bénévole « ambroisie » (et autres) sur notre commune et que nous remercions pour son engagement bénévole. Une référente santé hautement qualifiée puisqu'il s'agit de Mme Christine FABRE, médecin allergologue.

Le Dr Christine FABRE proposera aux habitants de notre commune une conférence à la fin du printemps prochain vous expliquant les symptômes, les précautions à prendre et surtout vous présentera quelques spécimens de ces plantes **à une période où elles sont particulièrement dangereuses**, car sur le point de libérer leur pollen puis de grainer et donc de se propager afin de permettre une meilleure identification ; elle répondra bien sûr aux questions de l'assistance.

Si d'ici là, vous avez une interrogation particulière, vous pouvez bien entendu lui adresser un courrier directement en Mairie qui lui sera transmis : Dr Christine Fabre – référente santé ambroisie – Mairie de Ste-Anastasie.

Danièle POULLET, Adjointe-au-Maire

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE À SAINTE-ANASTASIE

C'est en présence de nombreux habitants que la municipalité de Sainte-Anastasia et les anciens combattants de la FNACA ont commémoré l'Armistice du 11 novembre 1918. Un hommage à tous ceux qui sont morts pour la France auquel nombre d'enfants ont participé en venant entourer Mathilde qui arborait fièrement la bannière communale et Marie-Lou qui a participé aux lectures des textes officiels. Une cérémonie intergénérationnelle clôturée par un vin d'honneur offert par la mairie.



LA GENDARMERIE FÊTE LA SAINTE-GENEVIEVE

Le 5 décembre, la Compagnie de Gendarmerie d'Alès a choisi la commune de Sainte-Anastasia pour fêter la Sainte Geneviève, sa patronne. La matinée a débuté à 10h00 par un office religieux en l'église d'Aubarne célébré par l'abbé Marc BOURGUIN, curé de la paroisse et l'abbé Emmanuel GRACIA, aumônier de la gendarmerie, suivi d'un moment de convivialité au Foyer de l'Espace Paul Maubon.

A l'occasion de cette célébration traditionnelle, le Maire Gilles TIXADOR, le Commandant THERY commandant la compagnie de Gendarmerie, Monsieur François SCHNEIDER, Procureur de la République d'Alès, Madame Annie CHAPELIER, Députée de la 4e circonscription, Madame

Isabelle BLANCHOU, Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture d'Alès, ont pris la parole, tour à tour, afin de rappeler la place essentielle de la Gendarmerie au sein de la République et saluer tous ceux qui servent au sein de cette institution. La chorale du « Grand Chœur Alésien » a accompagné cette célébration tout comme les élèves du lycée PASTEUR de la Grand-Combe venus interpréter la « Marseillaise ».

LA GENDARMERIE VOUS PARLE « PRÉVENTION »

Au Foyer de l'Espace Paul Maubon

Le 28 janvier 2020, la Municipalité et la Gendarmerie vous proposent d'assister à une réunion « Prévention Sécurité » au cours de laquelle des conseils à mettre en oeuvre dans le cadre de la vie privée vous seront délivrés.

Cette réunion importante a pour but de **sensibiliser la population aux phénomènes de délinquance en renforçant sa vigilance et ainsi l'inciter à adopter des actes élémentaires de prévention.**

Le but est d'encourager les habitants à adopter une attitude attentive.

Quels sont les bons réflexes contre les cambriolages ? Comment protéger son véhicule ? Au cours de cette réunion, vous pourrez recevoir de précieux conseils et poser toutes vos questions. Venez nombreux !



Bibliothèque

2019 est l'année du renouveau pour notre espace lecture. Nouveau local enfin opérationnel, tri effectué mais compensé par un éventail d'ouvrages nouveaux et importants. Les généreux donateurs en sont vivement remerciés.

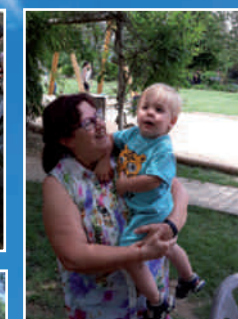
La bibliothèque attend ses lecteurs le mardi de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 11h

Petit rappel : la bibliothèque est fermée durant les congés scolaires... Une animation « surprise » sera proposée durant les congés de Février aux scolaires qui ne partent pas en congés !

Après « Meurtre à Saint-Cros », notre écrivain local, Marc RODE, vous invite à partager son dernier ouvrage « Meurtre à Sainte-Anastasia ».



JUIN 2019



**2019...
Une année riche
en émotions !!!**

**à la Crèche
1, 2, 3 Soleil...**

Les enfants ont eu le privilège de visiter « La Ferme enchantée » de Saint-Chaptes.

Tout heureux de découvrir un univers de jeux fantastiques adapté à leur jeune âge et de partager ce moment fabuleux entre copains !!!

Certains parents s'étaient rendus disponibles pour nous aider à encadrer ces petits bouts.

Sans aucun doute cette journée de joie, de rire et d'instant partagés entre parents, enfants et équipe éducative restera un moment très fort et unique de cette année.



En ce Vendredi 31 Octobre, petits monstres et sorcières étaient sortis de leurs tanières pour une journée diabolique !!!

A cette occasion le druide Daniel leur avait composé un festin maléfique. « Soupe de cheveux d'ange / Paupiette de veau et gratin de citrouille / Gâteau à la carotte et un autre au chocolat décoré de smarties confectionné par les enfants. Le tout arrosé d'une potion à base de jus d'orange, de grenadine, et de Fanta.

OCTOBRE 2019



NOVEMBRE 2019

Quand la musique s'invite à Sainte-Anastasia...

Que c'est chouette quand Giorgio vient à la crèche avec ses instruments de musique, son accent du sud et son sourire, il nous a fait rêver, danser et chanter !!!

En plus on a pu rencontrer

de nouveaux petits copains du village car les assistantes maternelles étaient présentes également.

Alors un grand merci à Sarah, animatrice Relais Assistants Maternels (RAM) du territoire du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque et à notre illustre Giorgio !!!



La rentrée scolaire 2019/20 s'est déroulée dans de très bonnes conditions avec l'arrivée de M^{me} Campos en classe de CE2, nous lui souhaitons la bienvenue dans notre école. Cette rentrée a été marquée par l'abaissement d'obligation de scolarisation des enfants dès l'âge de 3 ans contre 6 ans auparavant.

Dans les faits, dans une commune rurale comme la nôtre, peu de changements si ce n'est l'application du contrôle d'obligation scolaire pour les enfants de maternelle également. Cela signifie que les absences des enfants sont contrôlées et signalées si elles sont trop nombreuses et non justifiées.

Après 5 années de travail, la dynamique de fonctionnement du conseil d'école a permis les échanges bipartites indispensables à la mise en œuvre d'un projet global enfance et jeunesse sur notre territoire.

Ces projets discutés au sein de la communauté éducative (enseignants, élus des parents d'élèves et élus municipaux) sont très divers et ont tous pour point commun de permettre à nos jeunes concitoyens de vivre et d'apprendre ensemble, de s'initier aux technologies d'aujourd'hui et de demain ainsi que de connaître et de protéger notre territoire. Un nouveau projet d'école est en cours d'élaboration et sera discuté dans les prochaines semaines.

Comme évoqué dans le Castellans de Juillet 2019 :

- La partie de l'opération « nettoyons la nature » prévue avec les scolaires fin septembre est reportée. En effet, victime du succès de cette opération, l'opérateur n'avait plus de kits de ramassage destinés aux enfants. Ce projet sera retravaillé dans le cadre du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).
- En concertation avec la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole, 2 classes de GS/CP et CM2 ont assisté au spectacle de Jazz organisé à destination des scolaires.
- Le programme d'installation de Tableaux Numériques Interactifs de nouvelles générations est en cours de réalisation en concertation avec les enseignants et avec le concours technique et financier de Nîmes Métropole. Il démarrera début 2020 par le

câblage indispensable des bâtiments permettant à l'école d'accéder à la fibre. La 1^{ère} classe équipée sera le CE1, elle recevra le tableau numérique accompagné d'un ordinateur neuf, une deuxième classe sera à son tour équipée courant 2020.

- Le projet de Conseil Municipal des Jeunes s'est concrétisé avec l'élection des représentants des écoliers en même temps que celle des élus des parents d'élèves le 11 Octobre dernier. Après présentation des rôles et fonctions de ce Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) aux enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 par Mr le Maire et L'adjointe aux affaires scolaires, 35 enfants se sont portés candidats à cette élection et ont animé leur campagne pour convaincre leurs camarades. Dans le cadre du parcours citoyen, les élèves ont travaillé avec leurs enseignants sur l'organisation du scrutin et le rôle des futurs petits élus. Ils ont participé et assisté à tout le processus électoral : dépôt des candidatures, opération de vote et dépouillement. La commune remercie les



enseignants pour leur participation active à ce projet ainsi que les parents d'élèves venus prendre part au dépouillement. 12 représentants sont désormais élus pour 2 ans : 2 filles et 2 garçons par classe. Les collégiens et lycéens (jusqu'à 16 ans) sont également concernés par le CMJ. 2 d'entre eux se sont portés volontaires pour participer au conseil et représentent donc leurs camarades du Collège. Le 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes s'est déroulé le mercredi 20 novembre dernier : 13 des 14 enfants élus étaient présents pour cette séance de prise de fonction du CMJ. Présidé par M. le Maire et en présence de 4 conseillers municipaux, le fonctionnement et les règles de cette instance consultative ont été expliqués. Les jeunes conseillers d'abord un peu intimidés, ont très rapidement pris

la parole à tour de rôle pour exposer leurs idées de projets devant un public de parents très attentifs.

3 groupes de travail ou commissions sont constitués autour des thématiques suivantes :

<p>Environnement & Patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alexis, Antonin, Erwin et Mathéo 	<p>Aménagement et cadre de vie à l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> • Armand, Eden, Gabin, Johan, Lily, Mathilde et Téo. 	<p>Manifestations communales et commémorations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Isleen, Léana et Naya
--	---	--

Les Conseils Municipaux des Jeunes se dérouleront une fois par trimestre le mercredi à 18h. Le prochain conseil se tiendra le mercredi 29 janvier 2020. Les groupes de travail, encadrés par les conseillers municipaux, auront également lieu le mercredi à 18h une fois par mois en fonction des ordres du jour. Les deux 1^{ères} séances de commissions ont été fixées au 18 décembre 2019 et 15 janvier 2020. Les projets votés par le CMJ seront ensuite discutés en commission puis proposés au vote du Conseil Municipal.



Du côté des services périscolaires, la fréquentation des temps d'accueil (matin et soir) et de la cantine entre 12h00 et 13h30 est depuis 2 ans en augmentation avec des effectifs frôlant la capacité maximale des places disponibles pour la cantine. Une réflexion est d'ailleurs en cours pour réorganiser la cuisine de la cantine et permettre de s'adapter à cette plus grande fréquentation dans les meilleures conditions possibles pour notre personnel municipal.

Afin de permettre à notre traiteur de prévoir et préparer le nombre de repas nécessaires, nous comptons sur vous pour anticiper vos besoins. Depuis 3 ans, les enfants participent au challenge anti-gaspillage mis en place

avec le traiteur. Ils présentent les déchets après les repas durant toute la semaine, une belle amélioration est observée avec un radar anti-gaspillage dans le vert lors de la dernière édition, nous les félicitons !

Le développement de l'offre de services aux familles et l'accueil des enfants est une priorité de l'équipe municipale depuis maintenant 5 ans. La structuration des services périscolaires et la mise en place du portail web de réservation / paiement en ligne ARG famille sur un espace sécurisé, permet à chaque famille de s'organiser selon son propre rythme. En service depuis maintenant un an, il répond bien aux besoins actuels de souplesse des familles qui n'ont plus obligation de venir payer la cantine et les différents accueils à l'école (accueils matin, soir et centre de loisirs).

Cet outil facilite également la gestion au niveau des temps périscolaires et la prise en charge des enfants inscrits avant la sortie de l'école pour la pause méridienne comme les différents temps d'accueil.

Parents : Pensez à planifier vos réservations en période scolaire comme durant les vacances pour la rentrée !

- Inscriptions à la semaine : réserver avant le JEUDI 9h de la semaine N pour la semaine N+1
- Inscriptions au mois : réserver avant le dernier mercredi du mois N pour le mois N+1
- ✓ Centre de loisirs :
- Inscriptions pour le mois suivant avant le 25 du mois précédent

Les parents non équipés ou souhaitant utiliser un autre moyen de paiement peuvent venir à la cantine réaliser les réservations et paiements au moment de l'inscription, par chèque ou en espèce auprès du régisseur le matin de 8h à 9h.

Pour tout renseignement ou pour obtenir vos codes d'accès / mot de passe :
contacter

Coralie.cantine.garderie@sainte-anastasie.fr
04 66 63 02 28

Du côté de notre centre de loisirs labellisé « plan mercredi », une nouvelle année d'activité pleine de projets a démarré. Il accueille les enfants le Mercredi en période scolaire, à la demi-journée avec ou sans repas, en journée complète ou bien tout simplement pour les



activités sportives du club plein air. Notre équipe d'animateurs permanents composée de Stéphanie, Coralie, Karine et Gilles, accueille les enfants, et organise des ateliers artistiques, ludiques ou sportifs ou tout simplement des moments de calme ou relaxation. Le thème fil rouge qui a été choisi est celui des 4 éléments : la terre, l'air, le feu et l'eau. Ils sont déclinés dans le cadre des différents ateliers suivants :



- jardinage (préparation, plantation et entretien de plantes et bulbes)
- recyclage (remise en route du lombricomposteur)
- artistique de type landart
- manuel avec modelages, fabrications de volcans et montgolfières miniatures, de moulins à vent, de cerfs-volants ou de dragons cracheurs de feu...

aux enfants de GS uniquement. A ce jour, l'effectif des GS est un peu trop restreint, si vos enfants sont intéressés, vous pouvez contacter Stéphanie GIRARD au centre de loisirs au 04 66 63 02 28.

Le club plein air, animé par Gilles Vergnes du Centre Sportif Gardois permet aux enfants inscrits au centre de loisirs de s'initier à des sports naturels. L'année a démarré sur un cycle escalade puis tir à l'arc. Spéléologie puis randonnée et VTT clôtureront l'année scolaire. Ces initiations durent généralement 7 semaines et ont toujours pour objectif de faire découvrir aux enfants les richesses naturelles de notre massif par la pratique des activités de plein air. Une réflexion est en cours sur l'ouverture d'un atelier activités plein air destiné

Le thème de la grotte de Baume Latrone reste à l'honneur. Sous la houlette de Patricia Lopez, Restauratrice du Patrimoine, les enfants ont achevé leur travail de peinture sur bâches consacré à la grotte et à sa découverte. Durant les prochains mois, ils se consacreront au montage et à la réalisation d'une pièce de théâtre mettant en scène la découverte initiale de la grotte et leur propre découverte en 2018. Rappelons que certains d'entre-eux ont eu la chance d'aller observer ces magnifiques dessins rupestres dans la grotte. Cette ouverture exceptionnelle a été accordée par la DRAC suite à la réalisation, dans



le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, d'une reproduction de ces peintures rupestres sur une fresque actuellement suspendue à l'école. Scénario, répétitions, réalisation des décors, costumes sont au programme de cet atelier théâtre.

cette action en mettant à disposition les locaux et équipements grâce à une convention de partenariat. De nouveaux stages sont d'ores-et-déjà en projet pour les vacances d'hiver et de printemps avec au programme activités plein air et paléontologie. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous renseigner au 04 66 63 02 28.

Comme l'an passé et afin de répondre aux demandes des enfants et des familles, le Centre Sportif Gardois dirigé par Gilles Vergnes a organisé un stage d'activités nature durant les vacances de Toussaint. La Commune, consciente des besoins, apporte son soutien à

Blandine PANAFIEU
Adjointe-au-Maire en charge des affaires scolaires



L'ÎLOT « GOUPIL »

Qu'elles soient élues ou habitantes de la commune, nombre de personnes aimeraient voir cet ensemble de bâtiments communaux se métamorphoser et venir embellir la Place de la fontaine. Même si la situation de notre commune ne permet pas encore d'engager des travaux d'envergure sans en évaluer l'aspect financier, je reste convaincu que rien n'empêche de réfléchir et de travailler sur la structuration d'un projet futur... surtout s'il n'a aucun impact sur le budget communal !

Ainsi, au travers d'échanges avec Monsieur Pascal MATHIEU, Architecte et enseignant en école d'architecture, l'opportunité d'utiliser le site de l'îlot « Goupil » comme thème de travaux pratiques pour trois de ses élèves a vu le jour début 2019. Un exercice architectural visant à intégrer, autour de la boulangerie existante, quelques logements et un lieu de vie permettant de regrouper plusieurs services en gestion unique.



Début novembre, Mesdames Pascale NEGRE, Myriam LAHBIB et Stéphanie AZEVEDO sont venues en mairie présenter leurs visions respectives et créatives du devenir de ce bâtiment devant quelques élus. Un grand merci pour le travail de qualité réalisé dans des conditions difficiles eu égard aux contraintes de sécurité imposées, limitant certains accès.

Parallèlement à ce travail de recherche architecturale, notre commune a candidaté, quelques jours seulement après sa mise en ligne, à l'opération « 1000 cafés ». Le 12 septembre 2019, en partenariat avec le Ministère de la Cohésion des Territoires et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, un appel à projet évoqué par le Premier Ministre lors du congrès des Maires permettrait aux communes l'obtention de soutiens afin de réinventer le café de village. L'idée d'associer la notion de multiservice autour d'un lieu de rencontre tel qu'un café peut parfaitement correspondre au devenir de l'îlot « Goupil » et de la revitalisation tant attendue de notre belle place. Souhaitons seulement que cette initiative nationale perdure et permette le soutien de projets nécessaires à la renaissance de territoires ruraux. A suivre...

Gilles TIXADOR



RESPECTONS NOS VOISINS : STOP AUX ABOIEMENTS et NE NOUS GARONS PAS N'IMPORTE COMMENT

Chacun devrait pouvoir vivre en toute tranquillité. Les nuisances sonores causées par les aboiements de chiens sont considérées comme pouvant constituer un trouble anormal de voisinage, en portant atteinte à la tranquillité publique. De même, il est nécessaire de rappeler qu'un véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation. Il suffirait simplement d'un peu de compréhension et de civisme...



SAINTE-ANASTASIE PREND DES COULEURS

Pour la cinquième année consécutive, élus et bénévoles ont procédé à la pose des illuminations de Noël. Si des travaux de rénovation réalisés au niveau de certains points d'éclairages publics n'ont pas pu permettre l'accroche de quelques éléments lumineux, les trois villages ont malgré tout, été décorés.

La traditionnelle pause a été respectée permettant ainsi à la nacelle... de se reposer !!!



LA LAWRENCE SHERIFF SCHOOL À SAINTE-ANASTASIE

Le lundi 1^{er} juillet, notre commune a eu le plaisir de recevoir de jeunes et talentueux musiciens anglais qui nous ont offert un moment particulièrement sympathique. Dynamisme et bonne humeur ont été les maîtres-mots de ce concert effectué dans le cadre d'une tournée culturelle européenne. Sous la baguette de Monsieur Jon Watson, l'orchestre a ravi les personnes présentes en proposant un répertoire composé de musiques de films de Walt Disney.



HIP-HOP

Le 26 octobre dernier, le Gîte des Figourières a proposé en partenariat avec la Municipalité et l'Association « Les Chatgabonds » un spectacle Hip-Hop au cours duquel plusieurs artistes venus de France et de l'étranger sont venus présenter le travail effectué durant leur séjour : démonstrations de danse, de rap, de beat box et exposition de graffitis. Une soirée des plus originales !



Le Gîte des Figourières vous propose d'assister à une comédie musicale « Anastasia » le 16 mai prochain au Foyer de l'Espace Paul Maubon présentée par la troupe du Bureau des Arts de Sciences-Po Paris.

« Une troupe de jeunes comédiens et chanteurs amateurs met en scène un spectacle musical librement inspiré de la comédie musicale de Broadway. La pièce suit Anya, Dmitry et Vlad, convaincus que Anya est la Grande-Duchesse Anastasia disparue, dans leur voyage de Saint-Petersbourg à Paris. Ils sont poursuivis par le commissaire Gleb Vaganov, déterminé à accomplir le dessein de la Révolution et éliminer tous les Romanov ».

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG DE SAINT-CHAPTES

L'Association des donneurs de sang de Saint-Chaptes organise des collectes de sang au foyer Pierre CLAVEL (situé sur le champ de foire de Saint-Chaptes).

Les prochaines collectes auront lieu les : 14 janvier, 22 mai, 04 septembre, 27 novembre 2020.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Christian CHABAUD : cm.chabaud@wanadoo.fr ou l'Association : dondusang.stchaptes@gmail.fr

Votre geste peut sauver des vies : aujourd'hui celle des autres, demain peut-être la vôtre !

LE CHŒUR DE SAINT-MATHIEU DE TREVIERIS A VIC

Les membres du Chœur de Saint-Mathieu de Tréviers ont proposé le dimanche 17 novembre une fin d'après-midi des plus agréables au sein de notre église de Vic. Celle-ci semblait trop petite pour accueillir les personnes venues écouter la formation qui a ravi l'auditoire d'un récital de chants sacrés et traditionnels.



PASSAGE DE TÉMOIN À L'ENTREPRISE BANCEL

■ ■ ■ La menuiserie BANCEL, bien connue de tous, change de mains. En effet, depuis le 01 avril dernier, la famille BANCEL a laissé les clés de l'entreprise à Monsieur Nicolas NOVARA. Celui-ci n'est pas un nouveau venu puisqu'il est entré dans la société à l'âge de 15 ans.

Après avoir effectué son apprentissage chez les Compagnons du devoir, il a peu à peu gravi les échelons : Premier apprenti, chef d'atelier, cadre, il a « sauté le pas » en 2019 en reprenant les rênes de l'entreprise sur les conseils avisés de Maurice et Marie-France BANCEL et ce, après 21 années d'expérience.

C'est une très belle histoire qui continue aujourd'hui et un nouveau challenge pour cet Etablissement familial spécialisé dans la menuiserie et les pompes funèbres.

Des travaux ont d'ores et déjà été entrepris : de nouveaux bureaux, l'acquisition d'une plaqueuse de chants, la réfection des banquettes à l'extérieur de la chambre funéraire et divers projets sont également à l'étude. Nicolas NOVARA est aujourd'hui très heureux de pouvoir diriger une équipe compétente et dynamique et profite de l'occasion qui lui est offerte pour renouveler ses remerciements à la famille BANCEL pour ses encouragements et la confiance témoignée tout au long de ces années. ■ ■ ■



ÉTABLISSEMENTS bancel

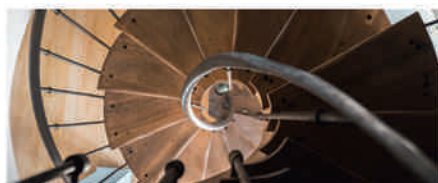
POMPES FUNÈRES bancel



- Organisation complète d'obsèques
- Chambre funéraire
- Contrats obsèques
- Cérémonie sonorisée
- Création de caveau, entretien et nettoyage
- Article funéraires plaques et fleurs
- Fleurs en vente sur le site internet

04 66 81 03 36
contact-pompes-funebres@ets-bancel.fr
pompes-funebres-bancel.com

MENUISERIE bancel



Menuiseries intérieures et extérieures

- Fenêtre • Porte • Porte d'entrée •
- Bois • Mixte bois-aluminium • Aluminium •
- PVC • Volet battant et roulant • Portail •
- Porte intérieure • Bibliothèque •
- Agencement cuisine • Dressing placard

04 66 81 03 36
contact-menuiserie@ets-bancel.fr
menuiserie-bancel.com

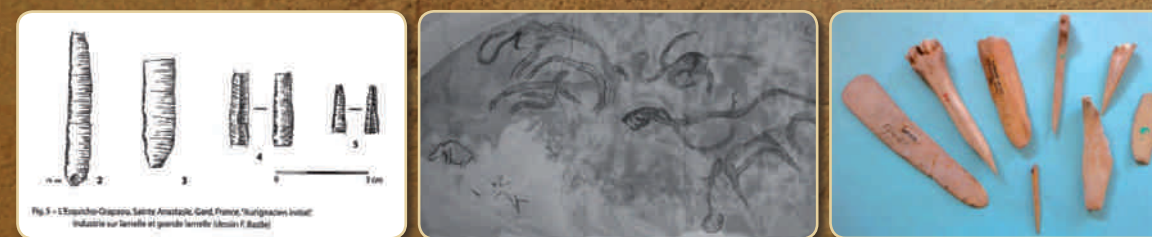
Etablissements Bancel 12, impasse des cabanes - Russan - 30190 SAINTE ANASTASIE

Esquicho Grapaou

Petit florilège d'objets, monuments et documents divers jalonnant l'Histoire à Sainte-Anastase

On le sait, Ste-Anastase a un passé historique particulièrement riche. Voici une liste non exhaustive de certains de ces objets jusqu'à la Renaissance. (Consulter marbacum.fr pour plus d'informations).

DU PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR (-40 000 ans env.)



DU NÉOLITHIQUE JUSQU'À L'ÂGE DU BRONZE (-5 000 ans vers -1200)



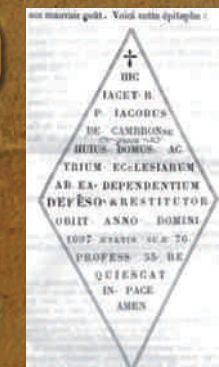
DE L'ÂGE DU FER (vers -1 000 jusqu'à -100)



DE LA GALLO-ROMANITÉ (-100 À + 600)



DU MOYEN-ÂGE ET RENAISSANCE (du 9^{ème} au 16^{ème} siècle)





Une page d'Histoire à Sainte-Anastasie

Cet après-midi du 05 octobre 2019, en présence d'un auditoire attentif, l'association Esquicho Grapaou a fait revivre l'Homo sapiens sapiens.

La découverte des grottes Esquicho Grapaou et La Baume Latrone sur notre commune, et leurs fouilles par de nombreux archéologues et érudits sur plus de 300 ans, a permis d'écrire ces pages de préhistoire.

Nous pouvons ainsi affirmer que notre lointain ancêtre a trouvé dans les gorges du Gardon, le « gîte et le couvert ». Le gîte est constitué par les nombreuses grottes et abris sous roche. Le couvert, par l'abondance du gibier, la présence de l'eau, de racines et de fruits. La présence également du silex, élément précieux pour l'outillage. Sur les parois des grottes, l'art animalier, parmi les plus anciens, souligne la dimension spirituelle de ces hommes. C'est donc avec une fierté partagée par l'auditoire conquis, que l'association a livré l'idée : « Jusqu'à preuve de nouvelles recherches et découvertes, en France méditerranéenne, c'est actuellement à Ste-Anastasie que l'on trouve les traces les plus anciennes de l'homo sapiens sapiens (- 36 000 ans). »

Cette conférence se termine en partageant un pot de l'amitié et l'assurance d'une nouvelle conférence pour suivre l'évolution de cet homo sapiens qui nous ressemble tant.

L'association Esquicho Grapaou remercie tous les participants de leur présence et de leur intérêt.

Patrice HURLIN



ART ET CULTURE Sainte-Anastasie



L'association organise tout le long de l'année diverses manifestations dans le cadre de l'art et de la culture (exposition, sorties, théâtre...) et anime deux ateliers :

Atelier peinture : Chacun suit son inspiration et sa technique, avec le soutien d'un professeur de peinture. Séance de 2h : mercredi matin au foyer Paul Maubon, hameau d'Aubarne.

Atelier initiation Feng-shui : Les lundis après-midi de 14H00 à 18H30 à partir du mois de Janvier 2020. Cycle de 4 demi-journées.

Initiation à cet art de vivre issu de la tradition chinoise (philosophie chinoise vieille de 3500 ans !) qui permet une meilleure harmonie de l'homme avec son environnement. Les bases des règles du Feng (vent) Shui (eau) seront étudiées, puis pratiquées à nos lieux de vie. 3 demi-journées pour les notions de bases, 1 demi-journée pour la pratique. Contact : Pascale MAUBON - tél : 06 86 54 33 15

Programme des sorties 2020

- Janvier** : musée Fabre Montpellier et musée Fernand Michel (quartier des beaux Arts)
- Mars** : Salon des créateurs : 28-29 mars 2020
- Avril** : 2 jours à Lyon (musée de la confluence, musée de la soie...)
- Mai** : sortie à Sète, musée Paul Valéry
- Mai** : sortie en Camargue, le musée de Camargue et maison du riz
- Juin** : Château Montalet – Molière-sur-Cèze

Pour toute information et inscription, vous pouvez nous contacter :
Mail : artetculture.sainte-anastasie@gmail.com Tél : 06 85 72 07 95 ou le 06 86 54 33 15.



L'entente du Gardon

La saison 2018-2019 fut une réussite. Avec 7 équipes engagées en championnat, l'organisation de 5 tournois sur le site d'Aubarne, l'année était bien remplie. En collaboration avec La Calmette, les petites catégories de 6 à 9 ans ont participé à une dizaine de tournois. Pour les 10 et 11 ans, l'année fut difficile mais Marine a su motiver ses troupes jusqu'en juin.

Malheureusement, pas assez de joueurs en 12 et 13 ans pour inscrire une équipe. Pour les 14 et 15 ans, une année mitigée avec 2 équipes. Notons les très bons résultats de l'équipe première en 15 ans, qui est récompensée par une accession en « Elite » la saison prochaine. Pour les filles, 8^{ème} saison consécutive qui montre que le club est présent dans le champ du football féminin. Une saison mitigée, mais le groupe a su trouver les ressources pour repartir de plus belle et ce nouveau départ est très prometteur.

Si vous voulez rejoindre l'aventure contactez
Marine au 06 21 60 97 43



Malheureusement, la saison 2019-2020 ne s'annonce pas de la même façon. En effet, seules 40 licences sont à dénombrer. Pour sauver la saison, nous avons dû nous « allier » avec Uzès dans les catégories filles et 15 ans. Dans les 2 situations, nous avons pu conserver le niveau régional et Elite. La bonne nouvelle vient des petites catégories de 6 à 9 ans où les effectifs sont suffisants mais surtout assidus et motivés. Evidemment, les manifestations habituelles seront maintenues. Le loto le 11 janvier 2020 et les tournois de printemps lors du challenge JEREMY LLOBET. L'Entente du Gardon est toujours à la recherche de bénévoles pour aider lors des manifestations.

**LOTO ENTENTE
DU GARDON
LE 11 JANVIER 2020 A 18H
FOYER AUBARNE**



COORDONNEES/ ENTENTE DU GARDON FOOTBALL

Mail : ententedugardon@gmail.com
Site internet : <https://entente-du-gardo.footeo.com/>

CONTACTS

- Président, **Olivier** : 06 88 39 66 61
- Nées, nés en 2013 et 2014 :
→ **Marie** : 06 99 72 77 12
- Nées, nés en 2011 et 2012 :
→ **Elodie** : 06 71 97 14 12
- Nées, nés en 2006 et 2005 :
→ **Stéphan** : 06 19 18 69 81
- Filles nées à partir de 2004
→ **Marine** : 06 21 60 97 43



Les Chatgabonds

Et son équipe de bénévoles



Vente de muguet
le 1^{er} mai
par
l'association

La buvette confiée à notre association le 26 octobre 2019 lors d'une soirée « HIP-HOP » organisée au foyer Paul Maubon a permis de récolter quelques fonds.

Au printemps, plusieurs minettes du centre de Russan nous ont envahis de chatons. Avec l'aide des habitants et de Virginie, championne de la capture des chats errants même tard le soir dans les rues du village, tout ce petit monde a été capturé, stérilisé, relâché sur site ou adopté. Soyez vigilants dans vos quartiers. N'hésitez pas à nous signaler si des nouveaux chats et chatons passent sur votre terrain.

Notre assemblée générale se tiendra le jeudi 30 janvier 2020 à 19 heures au foyer Paul Maubon. Même si vous n'adhérez pas à l'association, vous êtes les bienvenus et ce sera l'occasion pour tous de connaître notre action sur le village. Vous pourrez en profiter pour adhérer ou renouveler votre cotisation qui reste à 10 €.

Sans vos adhésions, vos dons, vos visites sur nos différents stands, sans votre soutien surtout, nous n'aurions pas stérilisé plus de 120 chats sur notre commune. Nous n'aurions pas non plus fait adopter des dizaines de chatons et sauvé plusieurs chats malades.

L'équipe des Chatgabonds



Le Qi-gong à Sainte-Anastasie

Comme d'habitude, les cours ont repris en Septembre. Nous pouvons noter que le Qi-Gong connaît un développement important dans notre pays, également dans toute l'Europe. C'est donc qu'un grand nombre de personnes ont observé et apprécié cette technique. Le Qi-Gong répond à un besoin fondamental de l'être humain :

- celui d'être présent à lui-même et au monde qui l'entoure,
- il permet de réapprendre le silence intérieur, le calme du mental,
- il favorise le développement de nos capacités d'attention, de nos perceptions sensorielles qui sont mises à mal dans nos vies agitées, suractives,
- il vise à développer des qualités comme la bienveillance, la confiance, la joie en toute résonance avec le cœur,
- le Qi-Gong harmonise l'esprit et le corps qui sont souvent séparés.

Ce petit voyage à travers le temps et l'espace demande un engagement dans ce savoir faire et ce savoir être. C'est à la portée de tous.

Une invitation à nous rejoindre tous les mardis à 18h au foyer.

Gilbert HOULONNE



L'association LE CIGALON et le Plan Local d'Urbanisme



Il faut reconnaître à sa juste valeur l'apport des seniors dans notre société.

« La problématique de notre société repose sur l'utilité supposée des individus. Il y a des actifs donc utiles et des passifs donc inutiles » (Chapon), mais la frontière entre actifs et retraités n'est plus pertinente pour distinguer jeunes et vieux.

Pourtant les seniors apportent à nos sociétés une contribution importante. Elles s'occupent des petits enfants, apportent une richesse économique. Ils sont indispensables et s'impliquent dans les activités associatives et de bénévolat. Elles disposent d'une richesse le temps...

Une nécessaire prise de conscience se révèle. Certes lorsqu'on vieillit on perd des facultés physiques mais les compétences sociales et émotionnelles s'améliorent grâce à la connaissance de soi, à la capacité d'entretenir des relations sociales.

Jusqu'à présent les politiques faites pour les aînés était une approche sanitaire, médicale. C'était l'idée de dépendance qui prédominait.

Or les aînés vieillissent bien pour la plupart.

Il faut donc avoir une vision plus transversale en élargissant l'approche à la prévention sanitaire et à l'isolement. Le problème d'isolement des anciens est lié le plus souvent à un problème de mobilité. Cette vision globale aurait des répercussions positives sur l'urbanisme et les transports en milieu rural.

La France est en pointe pour les soins mais affiche un retard pour les domaines pré-cités. Pourtant si on les prenait en compte cela permettrait des économies notables à la société.

Logement, urbanisme, transport sont des pistes à approfondir pour des aménagements de la ville, afin de gérer correctement le vieillissement des populations.

A Sainte-Anastasie 23,5% de la population a plus de 60 ans et le PLU prévoit un accroissement de cette tranche d'âge. Comment répondre à leurs besoins ? En adaptant le village au vieillissement.

En conséquence, l'association Le Cigalon a porté ces remarques à l'enquête publique du PLU 2020/2030 portant sur : les logements, la mobilité, les équipements collectifs, afin qu'elles soient prises en compte .

Venez rejoindre l'association

L'association se retrouve tous les mardis après-midi à partir de 14h au foyer Paul Maubon. L'adhésion est de 16€ pour l'année

L. POTEZ

**Le Cigalon 433 rue des meyrannes
Russan
30190 Sainte-Anastasie**

RECTIFICATIF

Le journal municipal de notre commune laisse une large place aux associations afin qu'elles puissent retracer leurs activités ou évoquer leurs projets. Les informations communiquées par leur auteur et généralement liées au but contenu dans les statuts de l'association paraissent dans les pages « Vie Culturelle et Associative » telles quelles ont été fournies. Toutefois, lorsqu'un article comporte des informations erronées

traitant d'un sujet communal, il est important que l'ensemble des lecteurs puisse obtenir une information plus détaillée : Ainsi, contrairement aux dates avancées ci-dessus, le projet de PLU, une fois adopté, ne sera pas figé entre 2020 et 2030... selon les besoins, une révision simplifiée peut être réalisée durant les premières années de son application (voir article PLU, pages 16 et 17).

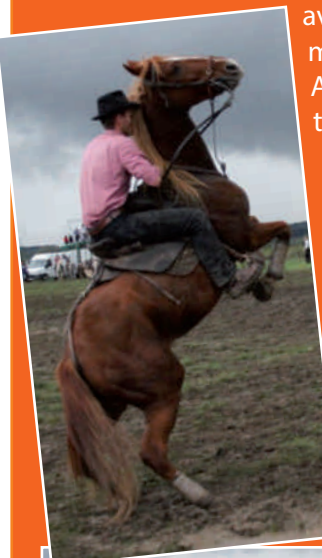


SAINTE-ANASTASIE EN FÊTE



Tout d'abord, Kélian MORENO ainsi que son Bureau tiennent à remercier les sponsors et les bénévoles sans lesquels aucun de nos événements ne pourrait avoir lieu mais surtout un grand merci à la population de Sainte-Anastasia qui sait être présente tout au long de l'année.

En Février, nous avons organisé notre premier loto. Nous avons été surpris par le travail et le temps nécessaires pour organiser cet événement mais nous avons quand même été satisfaits du résultat. On espère recevoir plus de monde l'année prochaine.



Le 11 Mai, le retour de la journée taurine sur la place de la Fontaine a été une grande satisfaction pour le Comité mais aussi

pour ceux qui ont participé. Nous vous invitons à renouveler votre présence.

Malgré la pluie, notre fête votive a été maintenue, les participants étaient au rendez vous et nous avons su la rendre encore plus folle. Comme diraient les jeunes du village : « C'était une fête de malade ! ». Une fois de plus, le repas du jeudi soir a encore fait un « carton plein », et l'apéro mousse du dimanche midi a lui aussi été à la hauteur.

Pour attirer plus de monde lors de notre premier Revivre, nous avons voulu le faire sur deux jours mais le temps ne nous a vraiment pas aidés ! Nous avons vu « gros » sur tous les points et ce week-end a été déficitaire.

Nous vous attendons pour **la fête votive 2020 qui aura lieu du jeudi 23 au dimanche 26 juillet**, ainsi qu'à tous nos autres événements durant l'année 2020 sur lesquels vous serez informés ultérieurement.

*L'Association
Sainte-Anastasia en Fête*



Suite à l'assemblée générale qui a eu lieu le 29/11/2019, voici le nouveau Bureau de l'Association :

- Président : MORENO Kélian
- Vice-Président : VERRIEZ Simon
- Vice-Président : LORENTE Emmanuel
- Trésorier : GARCIA Dylan
- Vice-Trésorier : LARRIVE Alicia
- Secrétaire : ALTIER Jonathan
- Vice-Secrétaire : GARCIA Lucas



**Valoriser
Préserver
Restaurer notre patrimoine
sont les objectifs de notre association.**

Créée le 2 mars 2016, l'association « Sainte-Anastasia Patrimoine » a pour but de sauvegarder le patrimoine immobilier, culturel et environnemental de la commune de Sainte-Anastasia, faire la promotion sur le plan touristique des sites concernés et organiser des visites et des animations. Elle a aussi pour but de mettre en place toutes actions, structures et événements permettant la restauration et la mise en valeur du patrimoine et de l'environnement de Sainte-Anastasia.

L'association a préparé pour la commune les dossiers de **demandes de subvention** concernant le tableau de Xavier Sigalon, de l'église de Russan et proposée et suivie :

- Un projet autour du **Castellas**
- Le dossier pour la **restauration de la statue de Sainte-Anastasia dans le cadre du concours Arc-Nucléar**
- Le dossier de **demandes de plantes auprès du Département du Gard**
- Le suivi de la **restauration du tableau de Xavier Sigalon**
- L'étude préalable à la **restauration de l'église de Russan**

Nous avons mené des opérations de préservation et de restauration : le calvaire de Russan sur la place de l'église, le site de l'éolienne (en cours), et la restauration en cours du vitrail de Saint-Nicolas de l'église de Vic. Nous avons mis en place la boucle des 4 porches permettant de faire découvrir nos villages. Nous avons organisé des conférences sur le placar aurifère, les catholiques dans nos villages depuis la révolution. Dans le cadre de l'enquête publique concernant le PLU de la commune, l'association a proposé une liste complémentaire aux éléments du patrimoine bâti à protéger (selon l'article L.151-19). De nombreux contacts ont été pris avec les acteurs du Patrimoine de l'État et des collectivités, sans oublier les artisans du patrimoine.

Avec l'opération « Adopter une jardinière » plusieurs familles d'accueil se sont proposées pour apporter des soins à une ou même deux jardinières, voire des espaces verts et ceci dans les trois villages de la Commune. Avec plus ou moins de succès du fait de la canicule et des travaux de voirie, mais avec conviction et sans perdre l'espoir. C'est un projet d'envergure qui demande un engagement de nos concitoyens, dans le seul but de fédérer autour de l'amélioration de notre cadre de vie. La coordinatrice de l'opération, M^{me} Marie José Orta annonce que la Campagne est en veille et que les jardinières confiées par la commune sont à présent sous la garde exclusive des familles qui ont été prévenues. Ces familles continuent à porter le projet et elles en ont tout le mérite, elles ont toutes notre reconnaissance, en attendant une remise en œuvre officielle.

Ces actions se font en liaison avec l'équipe municipale de Sainte-Anastasia, une convention pour la préservation du site de l'éolienne a été signée le 26 juillet 2019.



Rejoignez-nous en adhérant à l'association, en suivant et en participant aux projets en cours, en nous contactant :

Jean Minier - 06 74 26 23 64
Josiane Robert - 06 18 39 15 53
sainte.anastasia.patrimoine@gmail.com



Bonnes notes pour les Canailles

L'association des parents d'élèves de l'école publique de Sainte-Anastasia a toujours le vent en poupe. Chaque année, la dynamique équipe se mobilise avec succès pour accompagner les écoliers dans la réalisation de leurs projets, notamment en finançant des actions et des sorties pédagogiques. Pour récolter des fonds, l'association peut compter sur le soutien de nombreux parents lors des temps forts qu'elle organise tout au long de l'année scolaire.

Souvenez-vous c'était il y a quelques jours à peine, les Canailles donnaient rendez-vous aux enfants pour le spectacle de Noël. L'association a en effet financé le spectacle des Mouflettes, qui a ravi petits et grands. Il faut dire que les Canailles avaient pris soin de consulter les parents en leur offrant plusieurs possibilités au choix, via un sondage sur sa page Facebook. Ce spectacle très rythmé et dynamique, avec beaucoup d'interactivité a enchanté le public venu nombreux. Un bel avant-goût de Noël pour les enfants... Et un air de magie qui a illuminé tous les regards.

Quel plaisir de se retrouver en famille au foyer, où s'était également tenue la kermesse avant l'été. Celle-ci avait d'ailleurs donné quelques sueurs froides à l'équipe des Canailles qui ont dû s'adapter à la toute dernière minute à l'alerte rouge canicule qui a sévi le 28 juin dans le Gard. Heureusement, grâce au soutien de la municipalité et de l'équipe enseignante, les Canailles ont pu revoir à temps leur copie pour que l'événement se tienne intégralement à l'intérieur du foyer climatisé. L'équipe a reçu de nombreux témoignages de sympathie des parents ce qui l'encourage à poursuivre cette année encore, avec du renfort grâce à l'arrivée de plusieurs nouveaux parents lors de l'assemblée générale de début octobre. Un soutien apprécié et qui, on l'espère, encouragera d'autres bonnes volontés à rejoindre l'équipe car plus on est de fous, plus on rit.

Dans les animations de cette nouvelle année scolaire qui démarre, outre le financement du spectacle du 7 décembre, on peut également citer la reconduction de la vente de chocolats et les goûters proposés à chaque période de vacances. Retenez dès maintenant quelques dates, notamment le dimanche 26 janvier, qui verra la tenue du traditionnel loto des Canailles avec comme toujours de très jolis lots à la clé, notamment grâce à la générosité des parents et de nos nombreux partenaires. Fin février, comme en 2019, les parents d'élèves proposent de renouveler le Carnaval qui a joyeusement animé la place de Russan en mars dernier.

Sans oublier le désormais traditionnel marché aux fleurs du printemps, reconduit sur deux sites et durant deux jours, avec des pré-commandes en amont pour ceux qui le souhaitent. Les bulletins de commande seront disponibles à l'école, en mairie et sur le site de l'APE : www.apelescanailles.com. Et bien sûr, en juin, pour la traditionnelle kermesse.

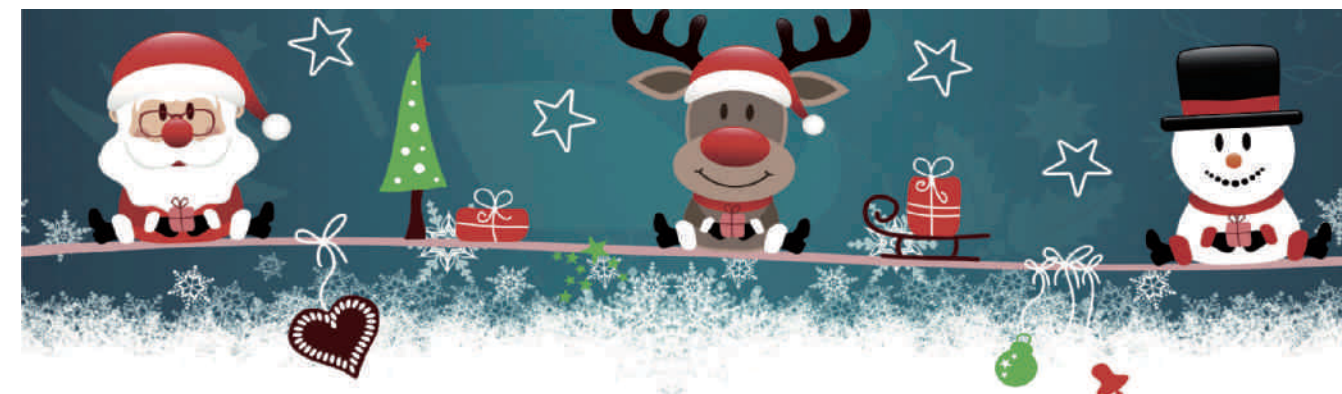
L'association est ouverte à tous les parents, grands-parents et amis des élèves de Sainte-Anastasia, n'hésitez pas à les rejoindre si vous avez des idées ou même quelques heures à leur consacrer lors des manifestations.

Le bureau est composé de :

- Jessica De Coro, présidente, maman de Johan (CM2) et Charline (CE2)
- Stéphane Siméon, vice-président, papa d'Erin (CE1)
- Sandrine Gibelin, trésorière, maman de Léana (CM1) et Maxence (GS/CP)
- Sophie Giboulet, trésorière adjointe, maman d'Oriane (CM1) et Vivien (CE1)
- Mélody Suchet, secrétaire, maman d'Emma (PS)
- Muriel Duny, secrétaire-adjointe, maman de Liam (GS/CP)

Informations :

contact@apelescanailles.com - www.apelescanailles.com - www.facebook.com/apelescanailles30190



Souvenirs Après-midi Noël 7 décembre 2019



Belle et heureuse année 2020 !



Sainte-Anastasie Danse

Les adhérents de Ste-Anastasie Danse vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Cette année l'association compte 63 adhérents.

Les ateliers de l'association

- Danse traditionnelle : les jeudis de 20h à 22h
- Cours de claquette : les lundis de 18h à 19h
- Danse de salon : les lundis de 19h à 20h
- Gym pilate les lundis de 20h à 21h et jeudis de 10h30 à 11h30

Les manifestations de cette année

- Le premier septembre les membres de l'association se sont retrouvés pour la traditionnelle journée champêtre. Cette année quelques adhérents ont pu laisser parler leur créativité pour présenter danse, chanson ou sketch sur le thème de la danse. Une belle journée de plus sous le signe de la convivialité.
- Le 28 septembre le groupe « Les Chanceurs » a animé notre bal de rentrée.
- Le 13 octobre a eu lieu une rencontre avec la maison basque de Montpellier. A cette occasion l'association a animé un atelier de danses traditionnelles.
- Le 26 octobre, les adhérents étaient conviés à une rencontre inter-atelier à Garons. Plusieurs associations de la région se sont retrouvées pour une journée de partage autour de la danse traditionnelle qui s'est clôturée par un bal animé par le groupe Chichoumelle.
- Le week-end du 2 et 3 novembre, l'association a organisé un stage de danse d'Israël animé par Christine Montaner venue de Valence. Adhérents et non adhérents ont beaucoup apprécié ces deux jours.
- Le 20 décembre a eu lieu le repas de fin d'année pour les adhérents et leurs familles.

Les manifestations à venir

- Le 25 janvier nous fêterons le poète écossais Burns à Arpaillargues
- Stage de contre – danse anglaise les 1^{er} et 2 février
- Notre fête de la Saint-Patrick toujours animée par le groupe écossais « Dancing Feet », aura lieu le 7 mars à l'Espace Paul Maubon. Le bal et le repas sont ouverts à tous. Pensez à réserver le repas assez tôt.

D'autres manifestations peuvent être organisées, nous vous tiendrons informés.

L'association remercie la commune de la mise à disposition de l'espace Paul Maubon pour les différents ateliers et manifestations.



Les membres de l'association lors de la journée inter-atelier



La journée champêtre

Inscription à l'association
15€ par personne et
25€ par famille.
Pour tous renseignements
et inscriptions n'hésitez
pas à nous contacter :
berangerem30@orange.fr
04 66 63 05 55
06 88 51 52 53



MARGUERITTES - BEZOUCE
AMBULANCES

SARL NP AMUBLANCES
542 Avenue Clément Ader
30 320 MARGUERITTES
npambulances@orange.fr
Tél. 04 66 75 63 07
24h/24 7j/7

Praticienne en Hypnose

Hypnose Ericksonienne - Diplômée de l'ARCHE
Enfants - Adultes - Personnes Agées

Marion Garcia

Gestion des émotions, du poids
Développement personnel
Peurs, stress, anxiété
Troubles du sommeil
Arrêt du tabac
Gestion des troubles cognitifs
Deuils, séparations ...

2 Bis Avenue de la Libération 30700 UZES - Sur rendez-vous 06.89.88.49.80
Mail : mariongarciahypno@gmail.com
f Hypnose Gard Bassin Uzétien Cévennes

Le terrain à bâtir by HECTARE



Retrouvez tous nos diamants sur



© MADDN 2018 - HECTARE - Montage IMODN - photo shutterstock



NIMES-METROPOLE vous propose le
VENDREDI 07 FEVRIER 2020 - 20H45
Espace Paul Maubon
Représentation de « L'Avare » de Molière
Tout public - durée 1h25



APEX
LOCATION

Tourisme et Utilitaires

Carrosserie • Tôlerie • Peinture

808 av. du Maréchal Juin - 30000 Nîmes
Tél. : 04 66 38 09 66
Fax : 04 66 29 91 94



GYM-DETENTE

L'Association GYM DETENTE de Sainte Anastasie propose des cours :

Le lundi de 20 h à 21 h Gym tonique
Le vendredi de 09h à 10 h Gym douce
Au foyer Paul MAUBON à Sainte-Anastasie

Notre animatrice, Jeannette FERRAND, formée aux différentes techniques telles que pilates, stretching, musculation, cardio training, équilibre, abdo-fessiers anime des séances complètes (échauffement, musculation, étirement et relaxation en fin de cours).

Cette gymnastique vise à maintenir souplesse, tonicité et ligne dans une ambiance conviviale. Elle utilise de nombreux supports techniques comme ballons, bâtons, élastiques, haltères (chevilles, poignets)

....

Nous vous invitons à venir nous rejoindre avec votre tapis dans la bonne humeur. N'hésitez pas à venir faire un essai, soyez tous les bienvenus, femmes, hommes, à tout âge.

Pour une inscription, contacter :

Mireille : 06 33 25 23 15 / Pierre : 06 60 88 70 59 / Elisabeth : 06 70 60 07 32
gymdetentesteanastasia30@sfr.fr



L'art Martial du bâton long

Club de Sainte-Anastasie

L'art du bâton long est aussi une découverte de soi.

Nous pratiquons en alignant les articulations sur les cercles de mouvements.

La séance débute par des assouplissements et des manipulations du Bâton.

Prenez soin de votre corps, il vous le rendra généreusement...

Née d'une gestuelle de l'ancienne Chine et du Tao : Remplir et vider comme le mouvement du Ying et du Yang. L'Art du geste prend ses lettres de noblesse et c'est pour cela que la compétition n'a pas lieu d'être.

Nous pratiquons une fois par semaine. Cette année, nous aurons la possibilité de faire des cours de support en commun le Samedi matin à St-Aunès (club de Montpellier) et des cours à Aubarne en alternance. Nous organisons des rencontres inter-clubs sur le week-end qui permettent d'échanger les points de vue dans un climat convivial mais aussi de pratiquer avec d'autres personnes passionnées.

Vous pouvez débiter à n'importe quelle période de l'année, il n'y a pas de compétition.

Comme dans tous nos clubs, nous vous proposons 2 cours d'essais gratuits. Cotisation annuelle 75 €.

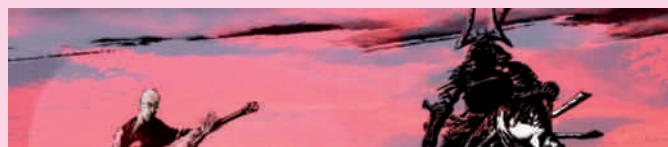
Les séances se passent à la grande salle Paul Maubon du foyer d'Aubarne le Mercredi Soir de 19h à 20h30 et le Samedi matin 1 à 2 fois par mois de 10h à 12h.

Cours Adultes ou + de 16 ans. De Septembre à Juin

Animateurs : Christian Maurel et Loïc Bernard, contact : 06 78 77 24 23

Site : assoc-steanastasia.simplesite.com ou www.bozendo-France.com

Sur Facebook : [bozendo France](https://www.facebook.com/bozendoFrance)



LE PETIT BOUDOIR

Salon de coiffure

06 26 20 57 34

Lorie Vitiello

64 Grand Rue (Aubarne) | Sur rendez-vous lundi - mardi
30190 Ste Anastasie | jeudi - vendredi et samedi

Gîte des Figourières

Gîte d'étape
Chambres et table d'hôtes
Salle de réception

Hameau de Russan ☎ +33 (0)4 66 63 89 89
F -30190 Sainte-Anastasie ☎ +33 (0)4 66 63 89 88
Web : www.gitesainte-anastasia.com
E-mail : infos@gitesainte-anastasia.com



Création et Restauration de Vitraux
Stages d'initiation

Nathalie FALASCHI - 06 38 51 49 63 - www.vitrauxcluz.com
28, Place de la Fontaine - 30190 Russan - Ste-Anastasie

GARAGE PARANT

Père et Fils
depuis 25 ans



Tél.: 04 66 81 69 01
Fax.: 04 66 81 68 94

DÉPANNAGE
24H/24H

RUE DE L'ÉGALITÉ - 30190 MOUSSAC

TIXA - BETON



BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI
BÉTONS DÉCORATIFS

PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
Livraison toutes quantités

ou pris sous centrale

CD 22, le Village, 30190 DIONS

Port : 06 16 02 01 45

Tél./fax : 04 66 81 08 51

tixabeton@wanadoo.fr



DPE offert
sur mandat
exclusif !

TRANSACTION - ESTIMATION

Recherche sur mesure...

Sur rendez-vous 7j/7

Votre interlocutrice : Patricia LEYRAL

Tél. 06 20 85 71 06



www.immobilieruzege.com
contact@cherche-midi-immobilier.fr
30190 RUSSAN SAINTE-ANASTASIE

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Numéros Utiles

Mairie	04.30.06.52.00	Ecole publique	04.66.63.12.28
Agence postale (9h/12h)	04.66.03.85.34	Crèche 1, 2, 3 Soleil	04.66.63.95.33
Cantine scolaire	04.66.63.02.28	Bibliothèque (mardi a.m. et vendredi matin)	06.46.31.69.24

Repas à domicile (65 ans et plus, malades et handicapés) - Tél. SAVEUR-SERVICE - 06.29.38.91.52

Services d'Urgence 15 Samu - 17 Police / Gendarmerie - 18 Pompiers - 112 Toutes urgences

Gendarmerie St-Chaptes	04.66.81.20.73	Eau potable - Assainissement Nîmes-Métropole	
Cabinet médical	04.66.81.07.58		09.69.36.61.02
Docteur MEYRAND	06.22.02.58.40	Centre de loisirs de Blauzac	07.50.28.72.30
Anne ALLEMAND (Kinésithérapeute)	04.66.63.81.69		
Assistante sociale (sur RDV)	04.66.03.48.00	Infirmières	
Centre anti-poison Marseille	04.91.75.25.25	BOURDIN Alexia	04.66.63.07.78/06.27.79.28.01
SOS Mains - Urgences	04.66.04.31.46	GAUBIAC Muriel	04.66.20.24.08/06.13.66.48.82
SOS Médecins Nîmes	04.66.36.70.22	LACOMBE Christelle	04.66.22.31.63/06.21.23.57.95
Pharmacie La Calmette	04.66.81.09.20	PENE Bruno	06.03.93.09.91
Pharmacie Saint-Chaptes	04.66.81.20.88	VERGNES Gina	06.03.93.09.91
Cabinet vétérinaire La Calmette	04.66.81.01.04		

EDF-GDF	0810 030 810	Permanence parlementaire de Madame Annie CHAPELIER	
ERDF	0810 058 714	Député du Gard - 4 ^{ème} circonscription	
Nîmes Métropole (standard)	04.66.02.55.55	60, rue des Ecoles - La Jasse de Bernard	
Nîmes-Métropole Déchetterie: ramassage des recyclables (tri sélectif) : Hameaux de Russan, Vic, Campagnac et Les Mas : mercredi matin ; Les Bégudes : jeudi matin		30560 Saint-Hilaire de Brethmas	
Ordures Ménagères (déchetterie/tri sélectif)	04.66.02.54.54	Tél. 04.66.25.25.84 (Alès)	
Conseil Départemental	04.66.76.76.76	Tél. 01.40.63.74.34 (Paris)	
Préfecture	0820.09.11.72	Courriel : annie.chapelier@assemblee-nationale.fr	
		Site web : www.annie-chapelier.fr	

Liste des Associations

AATCC (Qi Gong)	Gilbert HOULONNE	06.83.03.00.62	martine.houlonne@orange.fr
ALEPH	Lilian EUZEBY	06.09.74.76.36	l.euzeby@yahoo.fr
ANASTASIE TANGO	Viviane POTEZ	04 66 63 83 27	anastasietango@gmail.com
APE LES CANAILLES	Jessica DE CORO	06.26.39.16.80	contact@apelescanailles.com
ART ET CULTURE	Nancy BRUYAS-BOUQUET	06.85.72.07.95	artetculture.sainte-anastasia@gmail.com
CITOYENNETE ECOLOGIE	Patrick DAIGNES	04.66.63.05.26	
ECOLE DE MUSIQUE	Monique RICHARD	04.66.63.03.03	
ENTENTE DU GARDON	Olivier COULET	06.88.39.66.61	ententedugardon@gmail.com
ENVIE DE...	Mérelia DESCARPENTRIES	06.61.33.54.78	
ESQUICHO GRAPAOU (Patrimoine)	Patrice HURLIN	06 12 32 37 82	esquichograpaou@gmail.com
ESCRIME AU BATON LONG	Christian MAUREL	06.78.77.24.23	
FNACA	Georges MOULIN	04.66.60.12.54	
GYM DETENTE	Mireille MARTINEZ	06.33.25.23.15	gymdetentesteanastasia30@sfr.fr
LA SOCIÉTÉ DE CHASSE	Serge VINCENT	04.66.63.22.86	
LA GALANTE PRODUCTIONS	Walter BADET	06.35.33.35.50	
LE FIL DE SOIE	Athon LEFORMAL	04.66.63.12.80	
LE CIGALON	Louis POTEZ	06.80.05.64.13	seniors.steanastasia30190@gmail.com
LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE	Jacqueline GINER	04.66.81.03.77	
LES CHATGABONDS	Véronique MAJEWski	06.13.36.01.67	leschatgabonds@free.fr
LES ENFANTS CHANTANTS	Nathalie FELJAS	07.78.05.09.29	
REVES'ELLES	Marion PASCAL	06.73.19.48.37	reves.elles@gmail.com
SAINTE-ANASTASIE DANSE	Michel MARTIN	04.66.63.05.55	berangerem30@orange.fr
SAINTE-ANASTASIE EN FETE	Kelian MORENO	06.66.10.89.73	comite.sainte-anastasia@gmail.com
SAINTE-ANASTASIE PATRIMOINE	Jean MINIER	06.74.26.23.64	sainte.anastasia.patrimoine@gmail.com




Vin de pays du Duché d'Uzès
Vin de pays d'Oc
Hameau de Vic, 30190 Sainte Anastasie

Tél. 04 66 81 05 61
port : 06 17 22 40 45

CARITA TPA

TERRASSEMENT DIVERS

06 27 26 24 54
caritatpa@orange.fr



284 Chemin rural n°8 des gours
Aubarne 30190

DEVIS GRATUIT



LAUTIER MOUSSAC

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Vous avez rendez-vous !

JANVIER

10 janvier : Vœux à la population - Foyer Aubarne
11 janvier : Loto (Entente du Gardon) - Foyer Aubarne
14 janvier : Don du sang (Saint-Chaptes)
16 janvier au 15 février : Recensement de la population
18 janvier : Rendez-vous des aînés - Foyer Aubarne
23 janvier : Vœux de Nîmes-Métropole - Paloma Nîmes
26 janvier : Loto (APE Les canailles) - Foyer Aubarne
28 janvier : Réunion Prévention Sécurité - Foyer Aubarne
30 janvier : AG des Chatgabonds - Foyer Aubarne
31 janvier : Réunion OLD - Foyer Aubarne

FEVRIER

06 février : Passage de l'Etoile de Bessèges à Sainte-Anastasia
07 février : Les Vendredis de l'agglomération : «L'Avare» Foyer Aubarne

MARS

07 mars : Fête de la Saint-Patrick (Sainte-Anastasia Danse) - Foyer Aubarne
15 mars : Elections municipales (1^{er} tour)
22 mars : Elections municipales (2^{ème} tour)
28 et 29 mars : Salon des créateurs (Art et Culture) Foyer Aubarne

MAI

01 mai : Vente de muguet (Association Les Chatgabonds)
08 mai : Cérémonie au monument aux morts
16 mai : Comédie musicale « Anastasia » Foyer Aubarne (Gîte des Figourières)
22 mai : Don du sang (Saint-Chaptes)

JUIN

03 juin : Remise des calculatrices aux élèves de CM2
26 juin : Fête de l'école

JUILLET

23 au 26 juillet : Fête votive (Sainte-Anastasia en Fête)

N'hésitez pas à découper et afficher pour ne pas oublier ! Attention : ce planning est susceptible de subir des modifications.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES (Mise à jour décembre 2019)

Sandrine ISAIA	04.66.63.14.68
Vanessa PLATON	04.66.20.53.74 / 06.09.17.30.21
Christelle RAVENT	04.66.63.03.33 / 06.59.95.68.59
Corinne RIUS	06.95.87.85.32
Florence VINATIER	04.34.04.32.71 / 06.37.58.15.92



ETAT CIVIL (au 09 12 2019)

NAISSANCES

BALLESTEROS Sacha le 14 juin à Nîmes
 MAGA Léo le 03 juillet à Nîmes
 KEBIR Ismaël le 01 août à Nîmes
 BAZIN Arthur le 10 août à Nîmes
 DAVAUT Johanna le 13 août à Nîmes
 MOURIER Laura le 30 août à Nîmes
 AYLNER Wilhelmina le 26 septembre à Nîmes
 MONTELEONE Elise le 11 octobre à Nîmes
 AMELOT Alice le 06 novembre à Nîmes
 JEANNE Sophia le 27 novembre à Nîmes
 GALLARD Louison le 03 décembre à Nîmes



MARIAGES

FERRER Sylvain et LLOBET Laure le 15 juin
 CHALVIDAL Christophe et BATTISTEL Karine le 22 juin
 SIGALA Laurent et MERIC Marie le 29 juin
 FERMAUD Alain et PELLIQUIER Agnès le 13 juillet
 LAVENUT Guillaume et LEBAS Dominique le 21 septembre

DÉCÈS

KACZYNSKI Pawel le 09 juin
 GUYOT Michel le 02 août
 BRUN Camille le 23 septembre
 LACASTAIGNERATTE Aimée le 15 novembre
 LUCAS Christine le 01 décembre



CTG
 Plomberie
 Etanchéité
 Ramonage
 Zinguerie

CHAUFFAGE TRADITIONNEL DU GARD
 Grand Rue - Aubarne 30190 Sainte-Anastasia
 Tél. 04 66 23 40 20 • Peyron Florian - Tél. 06 62 54 35 66

C.A Paysage
 Création de Jardins
 Entretien Elagage

Charlie Ayrald
 06 27 51 28 86
 charlie.ayrald@orange.fr
 17, rue du Moulin à vent
 30190 La Calmette

La Communication proche de vous...
COM' Equinoxe Gilles GARCIA

Mise en page & Création
 Toute l'imprimerie Signalétique
 Adhésifs véhicule, vitrine, panneau...
 Logo Sérigraphie
 Bulletins Municipaux Tous supports

Tél. 06 12 78 12 38 • com-equinoxe@orange.fr

SAINTE ANASTASIE AUBARNE
 PLACE DU JEU DE BOULES
TEL : 07 62 09 60 89
 Ouvert du Mercredi au Dimanche

Les PIZZAS du MARCHÉ

PROPRETÉ URBAINE
Océan

**COLLECTE
 ORDURES MÉNAGÈRES
 ET SÉLECTIVE
 PROPRETÉ URBAINE
 GESTION DE DÉCHETTERIES**

**627, ANCIENNE ROUTE D'AVIGNON
 30 000 NÎMES**

**TEL. 04 66 38 19 60
 FAX : 04 66 39 10 55**

HTTP://WWW.OCEAN-NIMES.NET

RISO
 PRODUCTIVE PRINTING

Des solutions d'impression
UNIQUES et ÉCOLOGIQUES
 dédiées aux Collectivités Locales

Équation optimale
 Prix / Productivité / Couleur
160
 ppm
 160 pages
 par minute

Impression à froid
inkjet
 Technologie
 jet d'encre

Contactez nous pour un audit gratuit et complet de votre mode de fonctionnement

RISO FRANCE
 Immeuble Le Business Plaza - Parc Eureka RDC bat 3
 159 Rue de Thor - 34036 MONTPELLIER CEDEX
 04 67 99 45 00 // contact@risofrance.fr



www.lesroitsdefrance.fr
lesroitsdefrance@hotmail.fr



Maisons

TOITS DE FRANCE

CONCEVOIR CONSTRUIRE SATISFAIRE DEPUIS 1983

04 66 76 00 64

Concevoir



Construire



Satisfaire



À la portée de tous, la qualité en plus!

Votre Maison
«Sur-mesure»

Constructeur C.C.M.I

Votre confort
est notre priorité

36 ans d'expérience et plus de 1000 villas
réalisées dans le Languedoc-Roussillon.